



Septième Législature

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2018



RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

(PERIODE DU 1^{ER}OCTOBRE 2017 AU 31 MARS 2018)

© AVRIL 2018

SOMMAIRE

INTRODUCTION : CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DE LA PERIODE.....	6
I. ACTIVITES PARLEMENTAIRES.....	9
1 Participation des députés aux travaux.....	9
1.1 Présence aux séances plénières	9
1.2 Présence aux séances des commissions.....	9
2 Travail législatif	9
2.1 Travaux au sein des commissions permanentes	10
2.2 Travaux en séances plénières	11
2.3 Dossiers examinés.....	12
2.3.1 Lois ordinaires : 08.....	12
2.3.2 Autorisations de ratification : 14.....	13
2.3.2.1 Conventions et traités : 05	13
2.3.2.2 Accords de prêt et de financement : 09	14
2.3.3 Mise en conformité.....	15
3 Contrôle parlementaire de l'action gouvernementale	15
3.1 Questions au Gouvernement	15
3.1.1 Questions écrites	15
3.1.2 Questions orales.....	16
3.1.3 Questions d'actualité.....	16
3.2 Commissions parlementaires d'information, d'enquête et de contrôle	16
3.3 Interpellation du Gouvernement.....	17
4 Production des comptes-rendus	17
4.1 Comptes-rendus sommaires des débats parlementaires	17
4.2 Comptes-rendus intégraux des débats parlementaires.....	17
5 Autres activités du Parlement.....	18
II. ADMINISTRATION ET GESTION DU PARLEMENT.....	18
1 Mise en œuvre des objectifs prioritaires de la législature	19
1.1 Réforme du système partisan.....	19
1.2 Sauvegarde des acquis démocratiques	19
1.3 Modernisation de l'Assemblée Nationale et du travail parlementaire.....	19
1.3.1 Plan stratégique de développement et de modernisation de l'Assemblée Nationale 2016-2024.....	19

1.3.2	Refonte du système informatique (SI) de l'Assemblée Nationale	20
1.3.3	Renforcement des capacités des députés et du personnel parlementaire.	21
1.4	Amélioration des conditions de travail	22
1.4.1	Couverture sanitaire des députés et du personnel	22
1.4.2	Construction de nouveaux bureaux à l'Assemblée Nationale	22
1.4.3	Réformes juridiques institutionnelles et administratives de l'Assemblée Nationale	22
1.4.4	Elaboration du manuel de procédures administrative, financière et comptable de l'Assemblée Nationale	23
1.4.5	Excursion du Personnel sur Lomé	23
1.5	Problématique de la Communication.....	24
2	Autres événements et activités du Parlement	24
2.1	Activités et événements particuliers.....	25
2.2	Sécurité	26
3	Gestion des ressources humaines	26
3.1	Gestion administrative du personnel parlementaire	27
3.2	Liquidation des primes et indemnités accordées aux députés et gestion de la carrière et des avantages du personnel.....	27
3.3	Couverture sanitaire des députés et du Personnel administratif	27
4	Activités des structures sous tutelle	28
4.1	Parlement des Jeunes du Bénin.....	28
4.2	Unité d'Analyse et de Contrôle de l'Exécution du Budget (UNACEB)	28
4.3	Projet d'appui au renforcement des capacités et la modernisation de l'Assemblée Nationale (PARCMAN)	29
5	Gestion des ressources financières et du matériel.....	29
5.1	Gestion des ressources financières	29
5.1.1	Gestion des ressources financières durant la période allant du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2017 (gestion 2017).....	30
5.1.2	Gestion des ressources financières durant la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2018 (gestion 2018)	31
5.2	Gestion des matériels et des immeubles.....	32
5.2.1	Acquisitions	32
5.2.2	Travaux de réfection immobilière et de construction	33
5.2.3	Entretien et réparation des matériels	33
III.	DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE	34

1	Dynamisation des échanges internationaux et interparlementaires.....	34
2	Participation aux instances et conférences internationales	35
2.1	Missions officielles du Président de l'Assemblée Nationale	36
2.2	Missions des autres députés.....	36
IV.	AUDIENCES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	36
1	Audiences relatives à la Coopération Internationale	37
1.1	L'Ambassadeur du Koweït près le Bénin.....	37
1.2	Le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC)	37
1.3	Délégation de parlementaires tunisiens.....	37
1.4	La Directrice Principale, Egalité des Genres du Groupe de la Banque Mondiale 38	
1.5	Le Vice-Président du Sénat d'Haïti.....	38
1.6	Délégation de sénateurs Japonais.....	39
1.7	La Représentante de l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD) au Bénin.....	40
2	Audiences avec les organisations de la Société civile.....	40
2.1	L'International Inner Wheel District 909	40
2.2	Collectif des Conducteurs, Transporteurs et Travailleurs assimilés du Bénin (COSYCOTRAB)	40
2.3	Coalition de veille sur les semences paysannes au Bénin	41
3	Audiences avec les autorités et responsables d'institutions publiques.....	41
3.1	L'Ambassadeur du Bénin près le Japon	41
3.2	Le Président de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)	41
3.3	Le Coordonnateur National du Millenium Challenge Account.....	42
4	Audience avec les Opérateurs économiques.....	42
4.1	Le Président de la Représentation Régionale (Ouémé-Plateau) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin.....	42
4.2	La Présidente de la Compagnie Chinoise Jiangxi Xinmiao.....	43
	CONCLUSION	44
	ANNEXES.....	45
	ANNEXE I : Tableau récapitulatif des Accords de crédits et de financement.....	46
	ANNEXE II : QUESTIONS AU GOUVERNEMENT.....	49
	ANNEXE III : Tableau récapitulatif des ateliers d'information et de sensibilisation des Députés et du personnel	53

ANNEXE IV : DEPENSES EFFECTUEES PAR RUBRIQUE BUDGTAIRE	54
ANNEXE V : NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA)	56
ANNEXE VI : POINT DES MISSIONSEFFECTUEES A L'ETRANGER PAR LES DEPUTES	72
ANNEXES VII: Point des audiences	85

INTRODUCTION : CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DE LA PERIODE

La période de référence a été marquée par plusieurs événements socio-politiques.

Au plan politique, le Parlement a connu d'intenses activités et on a noté un regain d'intérêt de la classe politique béninoise, notamment dans la perspective de la réforme du système partisan au Bénin, dont plus personne ne doute de la nécessité.

Par ailleurs, on peut se réjouir de l'initiative de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) en partenariat avec ENABIL (ex CTB), de revisiter l'arsenal juridique sur la décentralisation dont l'objectif, à terme, vise à doter le Bénin d'un code général des collectivités territoriales et à renforcer la stabilité au sein des Conseils communaux.

Au plan social, la période a été perturbée par une série de crises sociales. Les travailleurs des secteurs de l'éducation, de la justice et de la santé ont déclenché des mouvements de grève qui ont pris des proportions dont toutes les parties prenantes ont pris conscience de la gravité sur l'économie et l'équilibre social. C'est le lieu de saluer toutes les initiatives qui ont conduit à ramener les protagonistes à des négociations constructives ainsi que le sens patriotique de chacun. Il est à souhaiter que cette manifestation de la culture du dialogue soit maintenue et aboutisse à une baisse définitive de la tension sociale.

Il convient de remarquer que malgré les multiples dispositions qui ont été prises, des cas de conflits sanglants, voire mortels ont été enregistrés au cours de la période entre Peulhs bouviers transhumants et agriculteurs.

La période sous revue a été également marquée par une volonté manifeste de la lutte contre l'impunité. La gestion des biens publics et le trafic des faux médicaments ont retenu le plus l'attention de nos compatriotes.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan stratégique de développement et de modernisation de l'Assemblée Nationale, outre la poursuite des actions visant l'amélioration et la modernisation des conditions de travail, deux projets majeurs ont connu une avancée notable à travers des séminaires, aux titres de l'axe stratégique n°9 (équité du genre) et de l'axe stratégique n°1 (réforme du système partisan), lesquels ont permis d'élargir le débat et de recueillir des propositions et contributions de qualité qui ouvrent la voie à une concrétisation de ces initiatives parlementaires.

Au plan diplomatique, la période a été marquée par la visite au Bénin de la Directrice Générale du Fonds Monétaire International, le rôle de médiation confié au Président de la République dans la crise togolaise par ses pairs de la CEDEAO, la rencontre du Chef de l'Etat avec son homologue français et la nomination de notre compatriote Me Reine Alapini Gansou en qualité de juge à la CPI.

La diplomatie parlementaire n'a pas été du reste. Ainsi, faisant suite à notre invitation, la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Madame Michaëlle Jean, a rendu une visite à notre Parlement et délivré, à l'occasion, un message fort apprécié devant la Représentation nationale. Elle a salué le rôle pionnier du Bénin dans le mouvement de démocratisation en Afrique francophone, ainsi que son engagement constant en faveur des droits et des libertés fondamentales.

C'est dans cette rubrique, et au titre du positionnement de notre Parlement, qu'il faut ajouter l'honneur qui a été fait à notre Parlement de solliciter son Président pour conduire du 14 au 18 octobre 2017 à Saint-Pétersbourg en Russie, les travaux de la 137^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), qui ont connu l'élection de deux parlementaires béninois à des postes de responsabilité au sein de l'organisation.

Au plan sécuritaire, il est à déplorer une recrudescence de la cybercriminalité aggravée par des crimes dits "rituels".

Au plan parlementaire, on peut noter le vote de la loi des finances exercice 2018, et d'importantes lois ayant un impact sur l'environnement socio-économique de notre pays, sans oublier la recomposition intervenue au sein des groupes parlementaires.

Au cours de la période, notre Parlement a été malheureusement éploré par le décès subit de notre collègue, feu député Janvier DONHOUAHOUE, arraché à notre affection le samedi 27 janvier 2018. Les hommages dus à son rang lui ont été rendus.

I. ACTIVITES PARLEMENTAIRES

1 Participation des députés aux travaux

La participation des députés aux travaux tant en plénières qu'en commissions demeure variable d'un parlementaire à un autre.

1.1 Présence aux séances plénières

Au cours de la période de référence, vingt-deux (22) séances plénières ont été tenues.

L'analyse du point des présences permet de noter une légère amélioration du taux de participation des députés par rapport à la précédente session (70,87% contre 69,60%).

C'est le lieu de remercier les honorables députés qui font des efforts en participant aux travaux des séances plénières. Je nous exhorte à redoubler d'ardeur afin que notre mandature atteigne ses objectifs constitutionnels ainsi que ceux de la législature que nous nous sommes fixés.

1.2 Présence aux séances des commissions

Le taux de présence aux travaux en commission reste faible. Cet état de choses qui perdure au fil des législatures mérite une attention particulière de la part de chacun de nous.

2 Travail législatif

Conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de son Règlement intérieur, l'Assemblée Nationale a eu plusieurs séances, tant en commissions qu'en plénières.

2.1 Travaux au sein des commissions permanentes

Au cours de la période de référence, les commissions permanentes se sont réunies plusieurs fois pour étudier différents dossiers.

Le tableau ci-dessous fait le point de ces dossiers.

TABLEAU N°1 : RECAPITULATION DES TRAVAUX EN COMMISSIONS

SITUATIONS DES DOSSIERS COMMISSIONS	NOMBRE DE DOSSIERS			NOMBRE DE SEANCES (pour étude de dossiers au fond)
	AFFECTES A LA COMMISSION		TRAITES PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE	
	Au fond	Pour avis	Au fond	
Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme.	34	18	09 *	73
Commission des finances et des échanges.	09	-	06	54
Commission du plan, de l'équipement et de la production.	15	26	12	43
Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales.	02	08	00**	00
Commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité.	06	17	04	12
TOTAL	66	-	31	-

NB : * le faible de réalisation s'explique par le fait qu'au cours de cette période de référence, outre l'examen du budget de l'Etat qui a préoccupé plus les députés, la commission s'est beaucoup penchée sur l'étude du projet de loi portant statut de la magistrature en République du Bénin et surtout le code pénal qui comporte plus de 1500 articles.

** C'est vrai, la commission n'a pas pu examiner les dossiers pour lesquels elle est saisie au fond du fait de l'examen du budget de l'Etat; néanmoins, elle s'est penchée sur d'autres dossiers pour lesquels elle a été saisie pour avis.

Au total, sur les soixante-six (66) dossiers affectés aux commissions permanentes, trente-et-un (31) ont été traités en commissions, soit un taux de traitement de 46,96 %.

Des trente-et-un (31) dossiers étudiés, vingt-deux (22) ont été adoptés en plénière ; neuf (09) dossiers n'ont pu être encore examinés.

Je félicite toutes les commissions pour le travail réalisé pendant cette période. J'exhorte chacune d'elles à redoubler d'efforts au cours de la session qui vient de s'ouvrir.

2.2 Travaux en séances plénières

Nous avons tenu vingt-deux (22) séances plénières au cours de la période de référence. Elles se répartissent comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N° 2 : DETAIL DES SEANCES PLENIERES PAR SESSION

NATURE DE LA SESSION	PERIODE	NOMBRE DE SEANCES
6^{ème} session extraordinaire	Ouverte le 28 septembre et clôturée le 12 octobre 2017 (Considérée : 1^{er} au 12/10/2017)	05
2^{ème} session ordinaire	26 octobre 2017 au 23 janvier 2018	17
TOTAL	-	22

2.3 Dossiers examinés

Au cours de la période sous revue, l'Assemblée Nationale a examiné plusieurs dossiers qui peuvent être regroupés en trois (03) catégories, à savoir :

- les lois ordinaires ;
- les lois portant autorisation de ratification ;
- les mises en conformité.

2.3.1 Lois ordinaires : 08

Les lois ordinaires suivantes ont été adoptées :

- la loi n° 2017-39 portant interdiction de la production, de l'importation, de l'exportation, de la commercialisation, de la détention, de la distribution et de l'utilisation des sachets en plastique non biodégradables en République du Bénin (03 novembre 2017) ;
- la loi n° 2017-40 portant loi de finances, gestion 2018 (21 décembre 2017) ;
- la loi n° 2017-41 portant création de la Police républicaine (26 décembre 2017) ;

- la loi n°2017-42 portant statut spécial des personnels de la Police républicaine (28 décembre 2017) ;
- la loi n° 2017-43 modifiant et complétant la loi n° 2015-18 du 13 juillet 2017 portant statut général de la fonction publique (28 décembre 2017) ;
- la loi n° 2017-44 portant recueil du renseignement en République du Bénin (29 décembre 2017) ;
- la loi n° 2018-01 portant statut de la magistrature en République du Bénin (04 janvier 2018) ;
- la loi n° 2018-02 modifiant et complétant la loi organique n° 94-27 du 18 mars 1999 relative au Conseil supérieur de la magistrature (04 janvier 2018).

2.3.2 Autorisations de ratification : 14

Des quatorze (14) autorisations de ratification, on compte cinq (05) conventions et traités, neuf (09) accords de prêt et de financement.

2.3.2.1 Conventions et traités : 05

Cinq (05) conventions et traités ont été adoptés.

Il s'agit de :

- la loi n° 2018-03 portant autorisation de ratification de l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone, signé à Kigali au Rwanda, le 15 octobre 2016 ;
- la loi n° 2018-04 portant autorisation de ratification du Protocole à l'Acte Constitutif de l'Union Africaine relatif au Parlement Panafricain, adoptée à Malabo, en Guinée Equatoriale, le 27 juin 2014 ;

- la loi n° 2018-05 portant autorisation de ratification de la Convention sur la Coopération Transfrontalière de l'Union Africaine, adoptée à Malabo, en Guinée Equatoriale, le 27 juin 2014 ;
- la loi n° 2018-06 portant autorisation de ratification de la Charte du Conseil de l'Entente, adoptée à Cotonou le 05 décembre 2011 ;
- la loi n° 2018-07 portant autorisation de ratification de la Convention Internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 1990.

2.3.2.2 Accords de prêt et de financement : 09

Au cours de la période de référence, l'Assemblée Nationale a autorisé neuf (09) accords de prêt et de financement, couvrant, entre autres, les secteurs de l'énergie, du développement rural et agricole, de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, des infrastructures routières, de la protection côtière, de la construction de logements sociaux et de la sécurité alimentaire. **L'annexe 1** donne le détail de ces différentes lois.

Il importe de souligner que les neuf (09) accords de prêt et de financement ont permis de mettre à la disposition du Gouvernement, pour la période de référence, la somme de **trois cent soixante-seize milliards cinq cent trois millions huit cent seize mille trois cents (376 503 816 300) Francs CFA** pour la mise en œuvre de sa politique de développement.

2.3.3 Mise en conformité

Suite à la décision DCC n°17-223 du 02 novembre 2017, l'Assemblée Nationale a procédé, au cours de la séance plénière du 05 janvier 2018, à la mise en conformité avec la Constitution, de la loi n° 2017-20 portant code du numérique en République du Bénin.

3 Contrôle parlementaire de l'action gouvernementale

Aux termes des dispositions de l'article 113 de la Constitution du 11 décembre 1990, l'Assemblée Nationale a également pour mission de contrôler l'action du Gouvernement. Ce contrôle s'effectue à travers :

- les questions que l'Assemblée Nationale adresse au Gouvernement (questions écrites, orales et d'actualité) ;
- les commissions parlementaires d'information, d'enquête et de contrôle ;
- les interpellations.

3.1 Questions au Gouvernement

3.1.1 Questions écrites

Au cours de la période de référence, l'Assemblée Nationale n'a enregistré qu'une seule (01) question écrite posée par un député et transmise au Gouvernement conformément aux dispositions de l'article 111.1 du Règlement intérieur du Parlement (**Voir annexe II.1**).

Cette question écrite et celles antérieures, soit au total dix-huit (18) questions écrites n'ont pas eu de réponse de la part du Gouvernement.

Il convient de préciser que malgré les lettres de relance adressées au Gouvernement dont j'avais fait mention dans mon dernier rapport d'activités, le Gouvernement n'a pas cru devoir donner satisfaction aux députés auteurs de ces questions. Cette situation viole les

dispositions de l'article 112.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

3.1.2 Questions orales

Les députés ont adressé au Gouvernement, au cours de la même période, treize (13) questions orales avec débat et une (01) question orale sans débat (**Voir annexe II.2**).

3.1.3 Questions d'actualité

Au cours de la période, l'Assemblée Nationale a enregistré cinq (05) questions d'actualité (**Voir annexe II.3**).

Précisons qu'aucune des questions orales et d'actualité enregistrées pendant la période de référence n'a fait l'objet de débat en séances plénières. De même, parmi ces questions et celles qui étaient en instance, aucune n'a fait l'objet de débat en séances plénières.

Cet état de choses s'explique par le fait que la période de référence a été consacrée essentiellement à l'étude et à l'examen du budget général de l'Etat, gestion 2018.

3.2 Commissions parlementaires d'information, d'enquête et de contrôle

Au cours de la période de référence, aucune commission parlementaire d'information, d'enquête et de contrôle, n'a été mise en place.

Cependant, il faut rappeler que les deux commissions parlementaires d'information, d'enquête ou de contrôle mises en place le 05 juillet 2017 n'ont toujours pas déposé leurs rapports.

Il s'agit des commissions parlementaires d'information, d'enquête ou de contrôle relatives :

- aux projets électriques de Maria-Gléta (CAI, APR et AGREKKO) [Décision n° P. 2017-01 du 05 juillet 2017] ;
- à la gestion du Fonds d'Aide à la Culture (FAC) [Décision n° P. 2017-02 du 05 juillet 2017.

3.3 Interpellation du Gouvernement

L'Assemblée Nationale n'a enregistré aucune demande d'interpellation du Gouvernement au cours de la période de référence.

4 Production des comptes-rendus

4.1 Comptes-rendus sommaires des débats parlementaires

Tous les comptes-rendus sommaires des débats parlementaires concernant la période de référence ont été rédigés, examinés et adoptés en séances plénières. Les versions définitives de ces comptes-rendus sont disponibles et peuvent être consultées à tout moment.

Dans ce même registre, le troisième numéro du Recueil des comptes-rendus sommaires est édité et disponible. Les diligences sont en cours pour le mettre à la disposition des députés, des institutions et autres structures.

4.2 Comptes-rendus intégraux des débats parlementaires

Les comptes-rendus intégraux des débats parlementaires se rapportant à la période de référence sont en cours de finalisation.

Aussi convient-il de préciser que le sixième numéro du Journal des débats parlementaires est édité et disponible. Les diligences sont également en cours pour la distribution de ce sixième numéro.

5 Autres activités du Parlement

L'Assemblée Nationale a mené plusieurs autres activités au cours de la période sous revue.

Il s'agit :

1. de l'examen et l'adoption, du projet de budget de l'Assemblée Nationale, gestion **2018 (séance plénière du 02 octobre 2017) ;**

2. de l'examen et de l'adoption du rapport d'activités du Président de l'Assemblée Nationale couvrant la période allant du 1^{er} avril au 30 septembre 2017 **(séance plénière du 27 octobre 2017) ;**

3. de la désignation des deux représentants de l'Assemblée Nationale devant siéger à la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) **(séances plénières des 05 et 15 janvier 2018) ;**

4. de la reconstitution du Groupe parlementaire «*La voix du peuple* » du Président ISSA Salifou **(séance plénière du 12 janvier 2018) ;**

D'autres activités qui ne sont pas strictement liées à nos délibérations en plénière ont été effectuées et figurent au titre des autres événements.

II. ADMINISTRATION ET GESTION DU PARLEMENT

Les activités d'administration et de gestion de l'Assemblée Nationale se sont articulées autour des objectifs prioritaires de la législature et d'autres activités secondaires.

1 Mise en œuvre des objectifs prioritaires de la législature

1.1 Réforme du système partisan

La réforme du système partisan, un des objectifs prioritaires de la législature (axe N°1 du Plan stratégique de développement et de modernisation de l'Assemblée Nationale) a fait l'objet, les 15 et 16 février 2018 à Cotonou, d'un séminaire parlementaire élargi aux partis politiques non représentés à l'Assemblée Nationale, aux Institutions de la République, à la société civile, aux centrales syndicales, aux confessions religieuses, aux responsables des médias et à certaines personnalités et cadres du pays.

Ce séminaire, organisé par l'Assemblée Nationale du Bénin en partenariat avec le PNUD et la Fondation Hanns Seidel Stiftung, avait pour but, de réfléchir sur la problématique de l'animation de la vie publique par les partis politiques et de dégager un consensus sur le contenu de la proposition de loi à soumettre à la plénière.

1.2 Sauvegarde des acquis démocratiques

Deux initiatives sont à inscrire dans ce cadre au cours de la période. Il s'agit de la conférence parlementaire sur le renforcement de la participation des femmes à l'Assemblée Nationale du Bénin et du séminaire parlementaire sur la réforme du système partisan. Elles traduisent l'attachement de notre Parlement au renforcement de la démocratie participative.

1.3 Modernisation de l'Assemblée Nationale et du travail parlementaire

1.3.1 Plan stratégique de développement et de modernisation de l'Assemblée Nationale 2016-2024

Les axes stratégiques n°1 (assainissement du système partisan), n°3 (Système d'information), n°4 (diplomatie parlementaire) ; n°5 et

n° 6 (renforcement des capacités), n°9 (promotion des femmes) ont connu des avancées notables, soit sur ressources propres, soit avec l'assistance des partenaires tels que l'UIP, le PNUD, la fondation Hanns Seidel Stiftung.

Les diverses activités regroupent les séminaires de formation au profit des députés et du personnel, la refonte du système informatique, l'amélioration des conditions de travail, le renforcement de la communication et de la diplomatie parlementaire.

1.3.2 Refonte du système informatique (SI) de l'Assemblée Nationale

La refonte du Système d'information de l'Assemblée Nationale, énumérée au nombre des actions de l'axe stratégique n° 3 du PSDMA, se poursuit avec l'assistance de l'Agence des Services et Systèmes d'Informations (ASSI) (Ex ABETIC), dans le cadre d'un partenariat d'exécution avec le Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication.

Le déploiement de l'infrastructure réseau et d'une connexion Internet haut débit et sécurisée sont finalisés. L'ASSI vient de mettre à la disposition de l'Assemblée Nationale, les documents de gestion et de facilitation pour une bonne exploitation du nouveau système. Les dispositions sont en cours pour l'enclenchement de la phase de formation et de transfert de compétence dans les prochains jours.

Un site Internet moderne, interactif et ergonomique a été réalisé et mis en ligne. Il constituera une véritable plateforme d'accès aux ressources parlementaires et un outil de communication entre les députés et le peuple. La mise à jour des différentes rubriques du site se poursuit.

Le processus de refonte du système d'information est certes long et onéreux. Mais à terme, notre Assemblée sera au rendez-vous pour

faire du numérique, un facteur de transformation de l'activité parlementaire.

1.3.3 Renforcement des capacités des députés et du personnel parlementaire

En exécution du contrat signé entre l'Assemblée Nationale et l'Université Senghor d'Alexandrie en partenariat avec la Chaire OMC-Commerce International & Développement Inclusif de l'Université d'Abomey-Calavi, la formation Master2 en « Droit et Gestion des organes démocratiques » a démarré effectivement courant novembre 2017. Treize (13) cadres de l'Administration parlementaire suivent actuellement cette formation qui se déroule dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale.

Toujours dans le domaine du renforcement des capacités, l'Assemblée Nationale du Bénin a autorisé la participation d'un cadre de l'administration parlementaire à un stage de formation à l'Ecole Nationale d'Administration de Paris, dans le cadre du partenariat avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

Trois autres cadres de l'administration parlementaire ont également été inscrits au Programme international de formation parlementaire (PIFP), organisé par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, en partenariat avec l'Assemblée Nationale du Québec, l'Assemblée Nationale du Sénégal et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ce programme de formation se déroulera à Dakar du 11 au 22 juin 2018.

Aussi, l'Assemblée Nationale a-t-elle organisé les 29 et 30 novembre 2017 à Cotonou, en partenariat avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et son Réseau des Femmes Parlementaires, un séminaire de sensibilisation sur la budgétisation sensible au genre.

C'est dans cette rubrique qu'il faut signaler l'accord que j'ai marqué à l'UIP pour nous accompagner dans deux activités importantes entrant dans le cadre de la mise en œuvre des axes stratégiques n° 6 et n° 7 du PSDMA. Il s'agit de l'organisation d'un séminaire sur le thème du contrôle parlementaire et la réalisation d'un audit organisationnel de l'administration parlementaire.

1.4 Amélioration des conditions de travail

1.4.1 Couverture sanitaire des députés et du personnel

Au cours de la période sous revue, l'Assemblée Nationale a procédé au renouvellement des contrats d'assurance pour la couverture sanitaire des députés et du personnel administratif.

De même, une visite médicale suivie de prise en charge systématique a été programmée et se poursuit au profit de tout le personnel de l'Assemblée Nationale.

1.4.2 Construction de nouveaux bureaux à l'Assemblée Nationale

Le nouveau bâtiment R+2 construit dans l'enceinte du Palais des Gouverneurs a été réceptionné. Plusieurs bureaux ont déjà été attribués à des collègues députés qui bénéficient désormais d'un espace approprié pour le travail parlementaire. Le déploiement des commodités de travail se poursuit dans les différents bureaux du bâtiment.

1.4.3 Réformes juridiques institutionnelles et administratives de l'Assemblée Nationale

Le groupe de travail mis en place par décision N° 2017-57/AN/PT du 9 mai 2017, composé de députés et de cadres parlementaires, sous la coordination de l'Honorable Gounou Salifou, pour proposer une nouvelle armature de l'administration parlementaire et un nouveau

règlement intérieur, a déposé son rapport. L'état des lieux a fait apparaître aussi bien des forces et des faiblesses du système actuel, lesquelles ont été judicieusement analysées. Le rapport a fait des propositions innovantes sur la forme et dans le fond. L'exploitation des résultats du groupe se traduira par une proposition de loi qui sera soumise à la plénière après étude par la Commission en charge des lois.

1.4.4 Elaboration du manuel de procédures administrative, financière et comptable de l'Assemblée Nationale

Par décision n° 2017-67/AN/PT du 14 juin 2017, j'ai mis sur pied un comité chargé d'élaborer l'avant-projet de Manuel de procédures administrative, financière et comptable de l'Assemblée Nationale, présidé par le Premier Questeur. L'avant-projet dudit manuel est élaboré et attend d'être validé.

1.4.5 Excursion du Personnel sur Lomé

Afin de permettre au personnel parlementaire de se relaxer et de se ressourcer, l'Assemblée Nationale a autorisé et soutenu l'organisation par le SYNAPA et le RAPP d'une excursion du Personnel sur Lomé. Ainsi, du 13 au 16 mars 2018, cinquante (50) agents de l'Assemblée Nationale ont séjourné à Lomé dans le cadre de cette excursion qui, du reste a permis des échanges avec leurs homologues togolais.

En appuyant une telle initiative, les autorités de l'Assemblée Nationale apportent leur contribution à la gestion du stress du personnel dont elles sont parfaitement conscientes.

J'espère que ces quelques jours de détente et de changement momentané d'environnement, les ont remis d'aplomb pour amorcer efficacement la nouvelle session qui s'ouvre.

1.5 Problématique de la Communication

Au plan de la communication, les progrès enregistrés concernent essentiellement la modernisation de la Radio Hémicycle. En effet, conformément à l'axe stratégique n° 3 du PSDMA, les efforts se sont poursuivis au cours de la période sous revue pour améliorer ses performances. A défaut d'avoir les ressources financières conséquentes pour réaliser la couverture intégrale du territoire par les ondes de la Radio, des efforts de numérisation de la Radio se poursuivent. Ainsi, après l'application Androïd pour écouter les émissions de la Radio partout dans le monde, il a été installé un serveur de sauvegarde et de réémission pour, non seulement archiver tous les débats en plénière, mais également en assurer la Rediffusion par Internet. J'ai le plaisir de vous annoncer que Radio Hémicycle émet désormais 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en mode streaming. La cible ici étant les internautes, les Bénéinois de la Diaspora ainsi que tous ceux qui avec leurs téléphones Androïd, captent la Radio par l'application Radio Hémicycle. La Radio Hémicycle dispose désormais de son propre site internet (www.radiohemicycle.com), un portail d'informations sur les activités parlementaires.

Par ailleurs, les capacités techniques de la Radio ont été renforcées. Avec le nouveau dispositif, toutes les activités parlementaires peuvent être retransmises en direct sur la Radio Hémicycle, où qu'elles se mènent sur le territoire national. La première expérimentation réussie a été faite à l'occasion du séminaire parlementaire sur la réforme du système partisan. Permettez que dans ce chapitre particulier, j'adresse mes sincères remerciements à notre collègue Janvier Yahouédéhou pour sa remarquable coopération et sa contribution d'expert.

2 Autres événements et activités du Parlement

2.1 Activités et événements particuliers

L'Assemblée Nationale a mené plusieurs autres activités au cours de la période :

- l'examen et l'adoption du rapport d'activités du Président de l'Assemblée Nationale couvrant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2017 **(27 octobre 2017)** ;
- La cérémonie d'hommage de l'Assemblée Nationale au Bâtonnier Joseph ADJIGNON KEKE, ancien député et ancien ministre, décédé le 1^{er} juillet 2017 **(17 novembre 2017)** ;
- La cérémonie de lancement officiel du Master international « Droit et gestion des organes démocratiques de l'État au Bénin » à l'Assemblée Nationale **(28 novembre 2017)** ;
- de la visite de la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), **le 14 décembre 2017** ;
- L'organisation de la Noël des enfants, suivie de la distribution de cadeaux par le Père Noël aux enfants des députés et du personnel civil et militaire **(20 décembre 2017)** ;
- Le message du Président de la République sur l'état de la nation, conformément à l'article 72 de la Constitution **(22 décembre 2017)** ;
- de la tenue de l'Assemblée générale de l'Association Nationale des Anciens Parlementaires du Bénin **(les 05 et 06 janvier 2018)** ;
- La cérémonie d'échanges de vœux, avec le personnel civil et militaire d'une part, et avec les députés d'autre part **(11 janvier 2018)** ;

- de la tenue du séminaire d'imprégnation sur la proposition de loi portant Charte des partis politiques **(les 15 et 16 février 2018)** ;
- de la conférence sur le renforcement de la participation des femmes à l'Assemblée Nationale **(les 18 et 19 janvier 2018)** ;
- La cérémonie d'hommage à notre collègue député Janvier DONHOUAHOUE, décédé le 27 janvier 2018 **(9 mars 2018)**.

2.2 Sécurité

Pendant la période sous revue, diverses actions ont été menées dans le cadre de la défense et de la sécurité. Il s'agit notamment :

- de la sécurisation au quotidien de l'institution parlementaire et de ses bureaux annexes ;
- du déploiement des éléments du Groupe de Sécurité pour l'exécution de plusieurs missions de sécurisation et de renseignement;
- de l'organisation de deux séances de tir à Toffo au profit du personnel militaire.

3 Gestion des ressources humaines

Elle s'est illustrée par plusieurs actions notamment:

- la gestion administrative du personnel ;
- la liquidation des primes et indemnités accordées aux Députés et la gestion de la carrière et des avantages du personnel ;
- la couverture sanitaire des députés et du personnel parlementaire.

3.1 Gestion administrative du personnel parlementaire

Au sein de l'administration parlementaire, quelques postes sont actuellement vacants suite au départ à la retraite de certains agents. Des nominations interviendront très prochainement pour assurer le bon fonctionnement des services.

3.2 Liquidation des primes et indemnités accordées aux députés et gestion de la carrière et des avantages du personnel

Au cours de la période sous référence, la gestion et le suivi des avantages accordés aussi bien aux députés qu'au personnel se sont traduits par le traitement et le paiement à bonne date des indemnités et primes.

3.3 Couverture sanitaire des députés et du Personnel administratif

La gestion et le suivi des prestations fournies par la compagnie d'assurance NSIA-Bénin relativement aux assurances "maladie groupe" souscrites au profit des députés et du personnel, continuent d'être assurés par l'administration parlementaire.

En ce qui concerne, l'assurance "prévoyance-décès collective", elle a fait l'objet d'une proposition d'amendement de la part des députés en vue de sa conversion en une assurance retraite complémentaire aussi bien à leur profit qu'à celui du personnel.

Quant à l'assurance pour retraite complémentaire des députés, sa mise en œuvre se poursuit et des prélèvements continuent d'être opérés en vue de permettre la jouissance d'une retraite paisible aux collègues députés qui ne seront plus réélus à la fin de leur mandat.

Afin d'améliorer ce contrat, il a été confié, par décision n° 2017-56/AN/PT du 29 mai 2017, au Député Gilbert BANGANA, vice-président de la commission des finances, la mission de faire des suggestions

d'amélioration. Le rapport relatif à cette mission a été déposé le 25 octobre 2017.

4 Activités des structures sous tutelle

4.1 Parlement des Jeunes du Bénin

L'Assemblée Nationale a organisé la première session ordinaire du Parlement des Jeunes du Bénin (PJB), deuxième mandature, du 15 au 17 décembre 2017 au Palais des Gouverneurs. Au cours de cette session, trois communications ont été présentées à savoir : " l'état de la législation sur l'employabilité des jeunes", " l'engagement politique des jeunes du Bénin", " le manuel de procédures administrative et financière". Le Parlement des Jeunes du Bénin a, au cours de cette session, procédé à la constitution des commissions permanentes.

4.2 Unité d'Analyse et de Contrôle de l'Exécution du Budget (UNACEB)

Au cours de la période sous revue, l'UNACEB a, sous la supervision du Secrétariat général administratif et avec l'appui du PNUD et du PARCMAN, mené plusieurs activités dont :

- la retraite pour l'élaboration d'un document synthétique et explicatif du budget de l'Etat, gestion 2018. A l'issue des travaux, un document renseignant les députés sur les points importants a été élaboré. Cette activité a été réalisée du 1^{er} au 04 octobre 2017 à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo ;
- l'atelier de renforcement des capacités des assistants de commissions permanentes et autres cadres parlementaires sur l'analyse du contenu des documents budgétaire. Il s'est déroulé les 11 et 12 octobre 2017 à l'hôtel Bel Azur de Grand- Popo.
- l'organisation d'un atelier d'appropriation par les députés du contenu du projet de loi de finances, gestion 2018, les 30 et 31

octobre 2017 au Palais des Gouverneurs. Au terme des travaux, les députés ont été informés et sensibilisés sur :

- l'exécution de la loi de finances, gestion 2017 ;
- le cadre macro-économique du projet de loi de finances, gestion 2018 ;
- les mesures fiscales contenues dans le projet de loi de finances, gestion 2018.

D'autres ateliers de renforcement des capacités sont en cours de réalisation.

4.3 Projet d'appui au renforcement des capacités et la modernisation de l'Assemblée Nationale (PARCMAN)

Le Projet d'appui au renforcement des capacités et à la modernisation de l'Assemblée Nationale (PARCMAN) est impliqué dans la mise en œuvre de plusieurs activités, notamment l'atelier de formation et d'information des députés sur le contenu du projet de loi de finances, gestion 2018, les audiences publiques en commissions ouvertes aux organisations et aux experts de la société civile et l'atelier de renforcement des capacités des cadres parlementaires.

Le PARCMAN a également organisé un atelier de renforcement des capacités techniques sur l'analyse des documents budgétaires pour un meilleur traitement de l'information au profit des membres du Réseau des journalistes accrédités au parlement (RéJAP). L'atelier s'est déroulé le mercredi 30 novembre 2017 à Bohicon.

5 Gestion des ressources financières et du matériel

5.1 Gestion des ressources financières

Elle concerne deux périodes :

- la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2017, au titre de la gestion 2017 ; et

- celle allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018, au titre de la gestion 2018.

5.1.1 Gestion des ressources financières durant la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017 (gestion 2017)

Le budget, gestion 2017 s'élève à quatorze milliards cinquante six millions quatre cent quarante deux mille cinq cent quatre vingt onze **(14 056 442 591)** francs CFA. Le disponible au 30 Septembre 2017 est de trois milliards six cent trente six millions trois cent vingt un mille quatre vingt dix sept **(3 636 321 097)** francs CFA.

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2017, le montant des engagements de crédits est de trois milliards six cent quatorze millions huit cent vingt six mille cent vingt et un **(3 614 826 121)** francs CFA, soit un taux d'exécution de **99,41 %** du crédit disponible au début de la période sous revue. Ce montant ajouté à celui des engagements de la période antérieure, soit dix milliards quatre cent vingt millions cent vingt un mille quatre cent quatre vingt quatorze **(10 420 121 494)** francs CFA, donne un engagement global de crédits de quatorze milliards trente quatre millions neuf cent quarante sept mille six cent quinze **(14 034 947 615)** francs CFA au 31 Décembre 2017, soit un taux d'exécution de **99,85%** des crédits ouverts pour l'année 2017.

La différence entre les crédits inscrits et les crédits engagés au 31 Décembre 2017 est donc de vingt un millions quatre cent quatre vingt quatorze mille neuf cent soixante seize **(21 494 976)** francs CFA.

Les paiements effectués au cours de la période s'élèvent à la somme de deux milliards huit cent quatre vingt quatre millions sept cent quarante sept **(2 884 000 747)** francs CFA soit **79,78%** des crédits engagés sur la même période et qui s'élèvent à trois milliards six cent quatorze millions huit cent vingt six mille cent vingt et un **(3 614 826 121)** francs CFA.

Ces paiements ajoutés à ceux de la période précédente qui s'élèvent à huit milliards six cent quatre vingt onze millions quatre cent quatre quinze mille huit cent trente deux (**8 691 495 832**) francs CFA, portent les paiements pour le compte de l'année 2017 à la somme de onze milliards cinq cent soixante quinze millions quatre cent quatre vingt seize mille cinq cent soixante dix neuf (**11 575 496 579**) francs CFA soit **82,24%** des crédits engagés sur la même période et qui s'élèvent à quatorze milliards trente quatre millions neuf cent quarante sept mille six cent quinze (**14 034 947 615**) francs CFA.

Les ressources attendues et directement mises à la disposition de l'Assemblée Nationale par le Ministère chargé de l'Economie et des Finances au cours de la période s'élèvent à trois milliards quatre cent quarante sept millions cent dix mille sept cent cinquante (**3 447 110 750**) francs CFA.

Ce montant ajouté à ceux de la période précédente qui s'élèvent à dix milliards six cent neuf millions trois cent trente deux mille deux cent cinquante (**10 609 332 250**) francs CFA porte les ressources mises à la disposition de l'Assemblée Nationale au titre de 2017 à la somme globale de quatorze milliards cinquante six millions quatre cent quarante deux mille cinq cent quatre vingt onze (**14 056 442 591**) francs CFA soit **100 %** des crédits inscrits au titre de 2017.

5.1.2 Gestion des ressources financières durant la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2018 (gestion 2018)

Le budget, gestion 2018 s'élève à quatorze milliards cinquante six millions quatre cent quarante deux mille cinq cent quatre vingt onze (**14 056 442 591**) francs CFA.

Le montant des engagements du 1^{er} janvier au 31 Mars 2018 est de cinq milliards quatre cent quatre vingt onze millions quatre cent cinquante cinq mille sept cent douze (**5 491 455 712**) francs CFA, soit un taux d'exécution de **39,07%**.

La différence entre les crédits inscrits et les crédits engagés au 31 Mars 2018 est donc de huit milliards cinq cent soixante quatre millions neuf cent quatre vingt six mille huit cent soixante dix neuf **(8 564 986 879)** francs CFA.

Les paiements effectués au cours de la période s'élèvent à la somme de deux milliards cinq cent soixante sept millions cinq cent cinquante mille sept cent soixante dix huit **(2 567 550 778)** francs CFA soit **46,75 %** des crédits engagés sur la même période qui est de cinq milliards quatre cent quatre vingt onze millions quatre cent cinquante cinq mille sept cent douze **(5 491 455 712)** francs CFA.

Les ressources directement mises à la disposition de l'Assemblée Nationale par le Ministère chargé de l'Economie et des Finances au cours de la période s'élèvent à trois milliards huit cent dix huit millions cent dix mille sept cent cinquante **(3 818 110 750)** francs CFA contre la somme de trois milliards cinq cent quatorze millions cent dix mille six cent quarante huit **(3 514 110 648)** francs CFA attendues soit **27,16%** des crédits inscrits au titre de 2018 et qui s'élèvent à quatorze milliards cinquante six millions quatre cent quarante deux mille cinq cent quatre vingt onze **(14 056 442 591)** francs CFA.

5.2 Gestion des matériels et des immeubles

Au cours de la période de référence, l'Assemblée Nationale a acquis plusieurs biens meubles, effectué des travaux de réfection immobilière et procédé à l'entretien et à la réparation de matériels.

5.2.1 Acquisitions

Elles concernent essentiellement les mobiliers de bureau, les matériels informatiques et autres fournitures de bureau.

– Mobiliers de bureau

Des mobiliers de bureau ont été acquis pour l'ameublement du nouveau bâtiment de type R+2 à usage de bureau au profit des députés au Palais des Gouverneurs. Ces acquisitions concernent les bureaux, les fauteuils directeurs, les fauteuils secrétaires, les chaises visiteurs et les armoires de rangements équipées de mini frigo.

– **Matériels bureautiques et informatiques**

Plusieurs matériels informatiques ont été acquis au profit du personnel administratif et des responsables politico-administratifs. Il s'agit des ordinateurs complets avec accessoires et autres fournitures de bureau.

5.2.2 Travaux de réfection immobilière et de construction

Quelques travaux de réfection immobilière ont été réalisés. Nous pouvons citer entre autres :

- la réparation de la toiture et la réalisation d'étanchéité de la salle Polyvalente du Palais des Gouverneurs ;
- l'achèvement des travaux de construction du bâtiment de type R+2 à usage de bureau pour les députés au Palais des Gouverneurs ;

5.2.3 Entretien et réparation des matériels

L'entretien et la réparation des matériels ont concerné les véhicules du parc automobile et les équipements tels que les photocopieurs, les climatiseurs et les groupes électrogènes.

A cela, s'ajoute la réhabilitation de la ligne électrique reliant la cabine électrique au circuit de distribution du bâtiment de la Cellule Informatique du fait d'une discontinuité du câble existant au Secrétariat Général Administratif.

III. DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le développement de la diplomatie parlementaire est inscrit dans l'axe N° 4 du Plan stratégique de développement et de modernisation de l'Assemblée Nationale. Il s'est concrétisé par la dynamisation des échanges internationaux et interparlementaires ainsi que la participation du Parlement béninois aux instances et conférences Internationales.

1 Dynamisation des échanges internationaux et interparlementaires

L'intensification par l'Assemblée Nationale des échanges internationaux et interparlementaires a permis à notre Parlement d'accueillir, au cours du mois de décembre 2017, la visite de la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Cette visite a été essentiellement marquée par une séance de travail avec la délégation de l'OIF et surtout par le discours fort apprécié de Madame Michaëlle Jean devant la Représentation Nationale.

Notre Parlement a également reçu, au cours de la période, la visite de l'Honorable Jean-Marie SALOMON, Vice-Président du Sénat d'Haïti et d'une délégation de parlementaires tunisiens. Ces hôtes de marque sont venus dans le but de dynamiser les liens de coopération et d'amitié entre l'Assemblée Nationale du Bénin et leurs Parlements respectifs.

C'est aussi dans l'objectif de renforcer la coopération entre nos deux Institutions et le partenariat Sud-Sud, que le Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc m'a invité pour une visite d'amitié et de travail. En réponse à cette invitation, j'ai conduit une délégation de l'Assemblée Nationale du Bénin qui a séjourné à Rabat du 18 au 20 février 2018. La qualité des échanges avec les autorités de la Chambre des Représentants du Maroc augure de bonnes perspectives de

collaboration. Un mémorandum d'entente entre l'Assemblée Nationale du Bénin et la Chambre des Représentants du Maroc a été signé à cette occasion.

De même, le dynamisme de notre diplomatie Parlementaire a permis l'acceptation de l'offre de l'Assemblée Nationale du Bénin d'abriter la 36^e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE et la 52^e session de l'Assemblée parlementaire ACP qui se tiendront en décembre 2018. L'Assemblée Nationale du Bénin abritera également, dans les mois à venir, une rencontre parlementaire de haut-niveau sur le thème : «La couverture sanitaire universelle».

C'est dans ce chapitre qu'il faut inscrire la visite au Bénin de Monsieur Pierre-Emmanuel Quirin, Président du Forum Crans Montana qui se propose de tenir au Bénin, une rencontre internationale, la première du Forum Crans Montana en Afrique. J'ai eu le plaisir d'assister à la séance de travail que ce dernier a eu avec le Chef de l'Etat, le 1^{er} mars 2018, au cours de laquelle, il lui a soumis le projet.

Enfin, l'appui constant de l'Union interparlementaire et de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie aux activités du Parlement béninois est le fruit du dynamisme de notre diplomatie parlementaire.

2 Participation aux instances et conférences internationales

Le développement de la diplomatie parlementaire passe également par la participation régulière de notre Parlement aux instances et conférences internationales. Plusieurs missions officielles ont été effectuées dans ce cadre.

2.1 Missions officielles du Président de l'Assemblée Nationale

Au cours de la période sous revue, j'ai pris part à huit (08) rencontres internationales (voir **annexe VI -1**).

2.2 Missions des autres députés

La période de référence a enregistré la participation de cinquante-deux (52) autres membres de l'Assemblée Nationale à cinquante-quatre (54) missions à l'extérieur, dont dix-neuf (19) statutaires et trente-cinq (35) non statutaires (Voir **annexe VI-2**). Il est à noter que certains députés n'ont pas pu se rendre disponibles pour effectuer les missions pour lesquelles ils ont été désignés.

IV. AUDIENCES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Au cours de la période, j'ai accordé quarante-trois (43) audiences à différents corps socio-professionnels classés en huit catégories à savoir :

- La coopération internationale, regroupant le corps diplomatique, les représentants des organisations internationales et les membres des Parlements étrangers;
- la société civile, à savoir les organisations non gouvernementales, les associations et les organisations syndicales ;
- les chefs traditionnels et responsables religieux ;
- les institutions de l'Etat, les membres du Gouvernement et responsables d'établissements publics ;
- les organisations et personnalités politiques ;
- les opérateurs économiques ;
- les dirigeants d'organes de presse ;
- les particuliers.

Les points et résultats saillants sont résumés comme suit :

1 Audiences relatives à la Coopération Internationale

1.1 L'Ambassadeur du Koweït près le Bénin

Son Excellence Monsieur Faisal SULAIMAN AK-MUSAILEEM m'a rendu une visite de courtoisie et d'échanges dans le but de renforcer les relations de coopération entre le Bénin et l'Etat du Koweït, notamment entre les Parlements des deux Etats. La constitution du Groupe interparlementaire Bénin-Koweït a été retenue comme outil de concrétisation de cette coopération. Aussi ai-je saisi l'occasion pour solliciter l'appui du Koweït dans la mise en œuvre du Plan stratégique de développement et de Modernisation de l'Assemblée Nationale.

1.2 Le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC)

Monsieur Vladimir KUVSHINOV, Secrétaire Général de l'OIPC, était au Bénin dans le cadre d'un plaidoyer en vue du renforcement des législations nationales en matière de protection civile. Au cours de nos échanges, je l'ai assuré de la disponibilité et de l'engagement de l'Assemblée Nationale du Bénin à jouer sa participation, aux côtés du Gouvernement, pour le renforcement du cadre légal relatif à la protection civile au Bénin.

1.3 Délégation de parlementaires tunisiens

Séjournant au Bénin dans le cadre du développement de la coopération entre le Bénin et la Tunisie, la délégation de parlementaires tunisiens est venue m'exprimer le vœu du Parlement tunisien de renforcer les liens d'amitié et de coopération avec le Parlement béninois, en commençant par la mise en place d'un Groupe Interparlementaire d'Amitié Bénin-Tunisie. Aussi, au cours de l'audience, l'Ambassadeur de Tunisie près le Bénin avec résidence à Abuja a-t-il annoncé la suppression de visa tunisien pour les citoyens

béninois. Tout en saluant l'effort des autorités tunisiennes pour la consolidation des liens de coopération entre le Bénin et la Tunisie, j'ai marqué mon accord pour la création du Groupe Interparlementaire d'Amitié Bénin-Tunisie, instrument de la coopération interparlementaire entre nos deux Institutions.

1.4 La Directrice Principale, Egalité des Genres du Groupe de la Banque Mondiale

Au cours de l'audience que je lui ai accordée, Madame Caren GROWN, chargée de la coordination à l'échelle mondiale des interventions de la Banque mondiale en matière d'égalité du genre, s'est réjouie de l'implication de l'Assemblée Nationale dans les questions du genre. Elle a également évoqué d'autres problématiques, notamment l'accès des femmes à la propriété foncière et la scolarisation des filles.

Après un bref rappel des différentes initiatives de la législature pour l'amélioration de la représentation des femmes, j'ai assuré mon hôte de l'engagement du Parlement à doter le Bénin d'une législation favorable à la promotion du genre et à la protection des filles. J'ai par ailleurs sollicité un partenariat avec l'Institution financière en vue de l'organisation d'ateliers et séminaires sur les thématiques d'intérêt. Une rencontre est d'ailleurs prévue entre la Banque mondiale et la Conférence des Présidents, au cours de cette session, en vue de la préparation du nouveau Cadre de Partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec le Bénin. Je sollicite par avance votre participation active et votre contribution de qualité, afin d'imprimer la marque de l'Assemblée Nationale aux nouvelles orientations du cadre de coopération avec la Banque Mondiale.

1.5 Le Vice-Président du Sénat d'Haïti

Monsieur Jean-Marie SALOMON, Vice-Président du Sénat d'Haïti, était au Bénin dans le cadre du renforcement de la

coopération entre le Sénat haïtien et le Parlement béninois, compte tenu des liens historiques et culturels qui lient les deux pays. Cette visite fait suite à une première mission effectuée par une délégation sénatoriale haïtienne en septembre 2017 dans le cadre de la législation relative à la sorcellerie qui demeure une réalité dans leur pays.

Au cours de l'entretien que j'ai eu avec le Sénateur, il a exprimé le vœu de la Représentation Nationale haïtienne de renforcer les échanges avec l'Assemblée Nationale du Bénin pour la consolidation des relations entre les deux pays. Le Groupe Interparlementaire d'Amitié Bénin-Haïti a été activé en vue de concrétiser les échanges entre les deux Parlements.

1.6 Délégation de sénateurs Japonais

En mission d'évaluation de l'impact des réalisations du Japon au Bénin, une délégation de trois sénateurs a été reçue à mon cabinet. Ces derniers m'ont fait part de la volonté du Japon de renforcer son appui au Bénin dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme. Ils ont également sollicité le soutien du Bénin à la candidature du Japon pour accueillir la prochaine Exposition Universelle. Enfin, la délégation a renouvelé la disponibilité du Parlement japonais à renforcer les liens de coopération avec le Parlement béninois.

Après avoir exprimé ma bonne appréciation de l'action de contrôle exercée par le Parlement japonais, j'ai informé la délégation de l'existence d'un groupe interparlementaire d'amitié Bénin-Japon qui permettra de concrétiser les échanges entre les deux Parlements.

1.7 La Représentante de l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD) au Bénin

Suite à la dissolution de l'Association des Parlementaires Européens pour l'Afrique (AWEPA), ancien partenaire de l'Assemblée Nationale conjointement avec l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite, la Représentante de NIMD au Bénin est venue m'informer de la décision de l'Institut de poursuivre ses actions au Bénin et notamment le partenariat avec l'Assemblée Nationale.

La Représentante du NIMD au Bénin m'a aussi fait part de la prise en compte par l'Institut, du« *projet d'appui à la législation axée sur les droits de l'Homme* », précédemment élaboré par AWEPA et dont la mise en œuvre sera financée par l'Union Européenne. Les discussions se poursuivent avec les responsables de l'Institut pour la réalisation effective de ce projet.

2 Audiences avec les organisations de la Société civile

2.1 L'International Inner Wheel District 909

Une délégation du club service féminin International Inner Wheel était à mon cabinet dans le cadre de l'organisation de l'Assemblée générale annuelle du District prévue pour se tenir à Porto-Novo en février 2018 et pour solliciter l'appui du Parlement pour la réussite de l'événement.

2.2 Collectif des Conducteurs, Transporteurs et Travailleurs assimilés du Bénin (COSYCOTRAB)

Les Responsables du Collectif des Conducteurs, Transporteurs et Travailleurs assimilés du Bénin (COSYCOTRAB) sont venus m'exposer les difficultés liées à leurs activités, suite notamment à leur déguerpissement de certains lieux publics où ils avaient établi leurs gares routières. Je les ai exhortés à la patience et à la bonne compréhension de l'action du Gouvernement qui vise l'assainissement

de notre cadre de vie. Je les ai par ailleurs invités à engager des pourparlers avec les autorités de tutelle pour la prise en compte de leurs doléances.

2.3 Coalition de veille sur les semences paysannes au Bénin

Les membres de la Coalition de veille sur les semences paysannes au Bénin ont sollicité une audience pour me faire part de leur désapprobation vis-à-vis de l'adhésion du Bénin à la Convention Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales (CIPOV 1991). Selon eux, cette convention représente une menace pour le patrimoine semencier national et la souveraineté alimentaire du Bénin. Ils évoquent à cet effet la suprématie des grandes industries semencières qui domineront le marché.

Tout en appréciant la démarche des membres de la coalition, je les ai invités à poursuivre les discussions avec la Commission du Plan chargée de l'étude du projet de loi y afférent.

3 Audiences avec les autorités et responsables d'institutions publiques

3.1 L'Ambassadeur du Bénin près le Japon

Sacrifiant à la tradition, Monsieur Abissola ADECHOUBOU, Ambassadeur du Bénin près le Japon, nouvellement nommé par le Chef de l'Etat, m'a rendu une visite de courtoisie avant son départ en poste. Cette rencontre a été l'occasion d'inviter le nouvel ambassadeur à œuvrer pour le renforcement de la coopération interparlementaire entre le Bénin et son pays d'accueil.

3.2 Le Président de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)

L'audience avec le Président de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières fait suite au séminaire

parlementaire d'imprégnation organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances, le 24 janvier 2018 à l'Hémicycle, sur le projet de loi portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en République du Bénin. Le Président du CENTIF est venu plaider pour l'examen diligent de ce projet de loi par l'Assemblée Nationale. Je l'ai assuré que les dispositions sont prises pour l'étude du projet de loi au cours de la session.

3.3 Le Coordonnateur National du Millenium Challenge Account

Le Coordonnateur National du Millenium Challenge Account est venu me présenter les différents projets ainsi que les enjeux et défis du deuxième Programme du Bénin pour le Millennium Challenge Account (MCA-BENIN 2). Il a saisi l'occasion pour solliciter le soutien de l'Assemblée Nationale, notamment dans le cadre du renforcement du cadre juridique et réglementaire du sous-secteur de l'électricité au Bénin. Après avoir remercié le Coordonnateur pour sa démarche, je lui ai garanti l'entière disponibilité de l'Assemblée Nationale à jouer sa partition dès qu'elle sera saisie.

4 Audience avec les Opérateurs économiques

4.1 Le Président de la Représentation Régionale (Ouémé-Plateau) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

C'est dans le cadre de l'organisation du Forum des Affaires Economiques et des Investissements des départements de l'Ouémé et du Plateau qu'il organise, en partenariat avec les préfets et les maires concernés, que le Président de la Représentation régionale de la Chambre d'Industrie et du Commerce est venu me rencontrer. L'entretien a porté sur les objectifs du forum et l'appui de l'Assemblée Nationale pour sa réalisation. Tout en le félicitant pour l'initiative, je n'ai pas manqué de lui faire quelques recommandations, notamment pour la mise en œuvre effective des conclusions du forum.

4.2 La Présidente de la Compagnie Chinoise Jiangxi Xinmiao

Accompagnée du Ministre de l'Industrie et du Commerce, Madame Tan Qingwen, troisième vice-présidente de la Chambre de commerce de la Chine et Responsable de l'Entreprise chinoise Jiangxi Xinmiao Industrial Co. Ltd est venue me faire part de son intention d'investir au Bénin, notamment dans la construction d'un hôtel cinq étoiles et d'un hôpital de haut standing à Porto-Novo, avec l'accord du Gouvernement. Tout en la remerciant pour son intérêt pour le Bénin, je l'ai invitée à poursuivre les discussions avec les différentes parties prenantes et le Gouvernement pour un aboutissement heureux du projet.

CONCLUSION

La session qui vient de s'achever a été riche non seulement en productions législatives qualitatives mais aussi et surtout en activités de renforcement des capacités aussi bien des députés que du personnel parlementaire.

Je voudrais, chers collègues, vous dire sincèrement merci pour la qualité du travail réalisé au cours de la période de référence.

Je salue également la sérénité, l'engagement et le sens élevé du devoir de chacun de vous qui nous ont permis de remplir pleinement notre mission.

Je voudrais recommander plus d'assiduité et de ponctualité aux collègues à nos séances plénières et aux travaux en commission.

Des défis importants nous attendent. Nous devons prendre des initiatives législatives pour apporter notre contribution de qualité dans les réformes, afin, non seulement de consolider notre démocratie, mais aussi et surtout d'améliorer le bien-être de nos concitoyens.

Nous devons donc redoubler d'efforts et continuer à travailler dans un esprit de responsabilité et de tolérance. Je vous exhorte à perpétuer les attitudes et comportements qui rehaussent l'image de notre institution.



Adrien HOUNGBEDJI

ANNEXES

ANNEXE I : Tableau récapitulatif des Accords de crédits et de financement

REFERENCE DE LA LOI	OBJET	MONTANT
2017-30	Loi portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé le 02 juin 2017 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA).	27 484 598 300 F CFA
2017-31	Loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé le 23 août 2017 à Beijing entre la République du Bénin et EXPORT-IMPORT BANK (EXIMBANK) de Chine dans le cadre du financement du projet de renforcement des systèmes d'Alimentation en Eau Potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs.	50 662 759 475 F CFA
2017-32	Loi portant autorisation de ratification de, l'accord de financement additionnel signé à Washington, le 14 juillet 2017, entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet d'Amélioration des Services Energétiques (PASE).	36 012 039 300 F CFA
2017-33	Loi portant autorisation de l'accord de crédit, signé par échange de courrier le 12 juillet, entre la République du Bénin et la Banque du Brésil, dans le cadre du financement partiel du projet de construction des routes Kétou-Idigny-Igbodja-Savè (85,8km), Omou-Illadji-Mossoukagbé-Ayékotonyan (26,6 km) et Savè-Oké-OWO-Frontière Nigéria (27,5 km).	99 640 000 000 F CFA

REFERENCE DE LA LOI	OBJET	MONTANT
2017-34	Loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt, signé à Cotonou, le 12 septembre 2017, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du projet de viabilisation du site et de construction de 1 300 logements sociaux à Ouédo dans la commune d'Abomey-Calavi au Bénin.	20 000 000 000 F CFA
2017-35	Loi portant autorisation de ratification du contrat de crédit à Cotonou, le 22 mai 2017, entre la République du Bénin et Rabobank, dans la cadre du financement partiel de la deuxième phase du projet de protection de la côte à l'Est de Cotonou.	32 472 995 167 F CFA
2017-36	Loi portant autorisation de ratification du contrat de crédit signé à Cotonou, le 02 juin 2017, entre la République du Bénin, Rabobank et KBC, dans le cadre du financement partiel du projet de protection de la côte à l'Ouest de Cotonou ; conception et réalisation des travaux de protection et de valorisation du segment prioritaire de côte à AVLEKETE et DJEGBADJI dans la commune de Ouidah.	75 231 424 058 F CFA
2017-37	Loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt, signé par échange de courrier le 27 avril 2017, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du Projet de Développement des Infrastructures socio-économiques et de Sécurité Alimentaire dans le bassin du Niger : construction de quatre (04) barrages à buts multiples au Bénin.	10 000 000 000 F CFA

REFERENCE DE LA LOI	OBJET	MONTANT
2017-38	Loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt, signé avec à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du projet d'aménagement et de butinage de la route Lokossa – Dèvè – Aplahoué – frontière du TOGO.	25 000 000 000 F CFA
TOTAL		376 503 816 300 F CFA

ANNEXE II : QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

II.1- Question écrite enregistrée pendant la période de référence

N° D'ORDRE	NUMERO & DATE DE LA QUESTION	OBJET	AUTEUR DE LA QUESTION ET DATE DE LA TRANSMISSION	AUTEUR DE LA REPONSE ET DATE DE RECEPTION
01	QE. n°25 06/11/2017	<i>L'aménagement et le bitumage de la route Bétérou – Tchaourou – Kassoua la frontière du Nigéria</i>	Rachidi GBADAMASSI 08/11/2017	<i>Ministre des Infrastructures et des Transports</i> Réponse attendue

II.2- Questions orales enregistrées pendant la période de référence

N° D'ORD.	NUMERO & DATE DE LA QUESTION	OBJET	AUTEUR DE LA QUESTION	OBSERVATIONS ET DATE DE LA REPONSE
01	QO. n°82 du 03/10/2017	Marchés de gré à gré	Nourénou ATCHADE 06/10/2017	Non examinée
02	QO. n°83 du 03/10/2017	Bitumage des voies Porto-Novo-Missérété et Pobè-Adja-Ouèrè – Ouinhi avec le groupe OFMAS.	Nourénou ATCHADE 06/10/2017	Non examinée
03	QO. n°84 du 24/10/2017	Clarifications sur certaines prestations de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) et de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB).	Abiba DAFIA	Non examinée
04	QO. n°85 du 24/10/2017	L'aménagement et le bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara, de la bretelle Péhunco-Kouandé-Natitingou et de la bretelle Péhunco-Guessou Sud.	Mohamed GIBIGAYE	Non examinée
05	QO n° 86 du 30/10/2017	Le piratage de la fréquence de la radio "Soleil FM"	Guy Dossou MITOKPE 02/11/2017	Non examinée
06	QO n° 87 du 30/10/2017	La décision du Conseil des ministres du 15 juin 2016 de procéder à la fermeture de neuf Ambassades du Bénin dans certains pays.	Guy Dossou MITOKPE 02/11/2017	Non examinée
07	QO n° 88 du 30/10/2017	Les mouvements de grève observés dans le secteur de la santé.	Guy Dossou MITOKPE 02/11/2017	Non examinée
08	QO n° 89 du 30/10/2017	Le mode de communication gouvernementale	Guy Dossou MITOKPE 02/11/2017	Non examinée
09	QO n° 90 du 06/11/2017	Aménagement et bitumage de la route Djougou – Péhunco – Kérou – Banikoara	Rachidi GBADAMASSI 08/11/2017	Non examinée

10	QO n° 91 du 20/11/2017	Mutisme du Gouvernement face au phénomène de piratage des fréquences des radios.	Idrissou BAKO et 14 autres députés 23/11/2017	Non examinée
11	QO n° 92 du 28/11/2017	Chantier d'électrification abandonné.	Jérémie ADOMAHOU	Non examinée
12	QO n°93 du 29/12/2017	Domages causés par les réseaux de faux médicaments au Bénin.	Rachidi GBADAMASSI et 20 autres députés 03/01/2018	Non examinée
13	QO n°94 du 12/02/18	La construction d'une centrale solaire à Djougou.	YOUSSOUFOU Bida 13/02/18	Non examinée

II.3- Questions d'actualité enregistrées pendant la période de référence

N° D'ORD .	NUMERO & DATE DE LA QUESTION	OBJET	AUTEUR DE LA QUESTION	OBSERVATIONS ET DATE DE LA REPONSE
01	QA. n°38 du 26/10/2017	<i>La situation des Béninois expulsés du territoire algérien et laissés dans le désert en République du Niger</i>	Nouhoum Bida YOUSSEUFOU 02/11/2017	Non examinée
02	QA n° 39 du 24/11/2017	<i>Le mutisme du Gouvernement face à la situation des migrants d'Afrique subsaharienne en Libye</i>	Guy Dossou MITOKPE et 12 autres 24/11/2017	Non examinée
03	QA n°40 du 29/12/2017	<i>La recrudescence de l'insécurité dans la Commune de Djougou</i>	Nouhoum Bida YOUSSEUFOU 03/01/2018	Non examinée
04	QA n°41 du 12/02/ 2018	<i>Les rémunérations des Ministres, des Directeurs Généraux, des cadres nommés aux Cabinets des Ministres et des Secrétaires Généraux des ministères.</i>	Guy Dossou MITOKPE 12/02/2018	Non examinée
05	QA n°42 du 12/02/2018	<i>Le contrat de gestion du Port Autonome de Cotonou par la société "Port of Antwerp International (PAI) SA".</i>	Nourénou ATCHADE 12/02/2018	Non examinée

**ANNEXE III : Tableau récapitulatif des ateliers d'information et de sensibilisation
des Députés et du personnel**

N°	INTITULE	DATE ET LIEU	PARTENAIRES
1	Séminaire parlementaire sur la Communication parlementaire et les Technologies de l'Information et de la Communication	05 et 06 octobre 2017 à Cotonou	APF Programme NORIA
2	Séminaire de sensibilisation sur la budgétisation sensible au genre	29 et 30 novembre 2018 à Cotonou	APF Réseau des Femmes Parlementaires de l'APF
3	Conférence parlementaire sur le renforcement de la participation des femmes à l'Assemblée nationale du Bénin	18 et 19 janvier 2018 à Cotonou	ANB UIP
4	Séminaire parlementaire d'imprégnation de la proposition de loi portant code pastoral en République du Bénin	13 février 2018 à Porto-Novo	ANB ANOPER
5	Séminaire parlementaire sur la Réforme du système partisan: Proposition de loi portant charte des partis politiques en République du Bénin	15 et 16 février 2018 à Cotonou	ANB PNUD Fondation Hans Seidel Stiftung

ANNEXE IV : DEPENSES EFFECTUEES PAR RUBRIQUE BUDGTAIRE

RUBRIQUES	MONTANTS	MONTANTS
	01/10/17 au 31/12/17	01/01/18 au 31/03/18
61.1 Traitements et salaires	416 990 609	220 035 564
61.3 Primes et Indemnités	1 112 938 083	1 498 240 844
61.4 Cotisations sociales	314 956 678	31 851 565
62.3 Prestations de services	29 067 300	29 180 400
62.4 Assurances routières	11 832 334	
62.4.2 Assurances Autorités Politico	60 169 000	
62.5 Electricité Eau et Gaz ⁵⁴	0	0
62.6 Dépenses de Communication	943 500	23 341 423
62.7 Loyers et charges locatives	8 400 000	6 000 000
62.8.1 Frais de Transport à l'intérieur	0	18 592 112
62.8.2 Frais de Transport à l'extérieur	6 200 160	15 679 870
62.8.6 Indemnités de mission à l'extérieur	257 753 200	179 178 300
62.8.7 Indemnités de mission à l'intérieur	10 175 000	235 795 000
62.8.9 Missions parlementaires d'Informations	0	0
64.5.2 Contributions organismes internationaux	55 419 500	21 500 000
64.5.3 Contributions aux projets	0	0
62.9.2 Frais de conférences congrès et séminaires	7 150 000	
62.9.3 Fonds Spéciaux	25 000 000	25 000 000
62.9.5 Foires Fêtes et Cérémonies	14 660 050	12 736 625

62.9.7 Enquêtes et Contrôles parlementaires	24 429 050	
62.9.9 Dépenses éventuelles diverses	74 067 995	20 334 630
64.9.9 Autres Contributions	181 551 000	21 500 000
62.1.1 Fournitures Consommées	39 497 251	3 350 000
62.1.6 Documentations Abonnements	0	0
62.1.7 Carburants	164 254 500	165 944 000
24.1 Matériel et Mobilier	4 500 000	1 985 000
24.3 Matériel	0	0
24.8 Autres Acquisitions de biens	27 193 026	18 876 500
62.2.9 Dépenses d'entretien et de maintenance	19 632 011	2 415 595
62.2.9 Travaux d'entretien et de maintenance	17 220 500	16 013 350
TOTAUX	2 884 000 747	2 567 550 778

**ANNEXE V : NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA)
DU 1^{ER}/10/2017 AU 31/03/2018**

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2017

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET 2017

<u>I - DEPENSES REPARTIES</u>	<u>10 565 422 591</u>
1) Dépenses réparties du personnel	7 599 502 591
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	2 965 920 000
<u>II-DEPENSES NON REPARTIES</u>	<u>3 099 693 605</u>
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	2 661 091 605
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	438 602 000
<u>III- Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)</u>	<u>391 326 395</u>
TOTAL	14 056 442 591

LES GRANDES MASSES DU DISPONIBLE DU BUDGET 2017 AU 30/09/17

<u>I - DEPENSES REPARTIES</u>	<u>2 792 748 982</u>
1) Dépenses réparties du personnel	1 868 651 009
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	924 097 973
<u>II - DEPENSES NON REPARTIES</u>	<u>841 062 115</u>
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	630 501 465
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	210 560 650
<u>III - Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)</u>	<u>2 510 000</u>
TOTAL	3 636 321 097

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/10/ AU 31/12/17

I - DEPENSES REPARTIES

2 774 763 323

- 1) Dépenses réparties du personnel
- 2) Dépenses réparties en achats de biens et services

1 866 960 747
907 802 576

II - DEPENSES NON REPARTIES

837 552 798

- 1) Dépenses non réparties en achats de biens et services
- 2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)

626 994 494
210 558 304

III - Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)

2 510 000

TOTAL

3 614 826 121

soit 99,41% du crédit
disponible au
31/09/2017

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/01 AU 31/12/17

I - DEPENSES REPARTIES

10 547 436 932

- 1) Dépenses réparties du personnel
- 2) Dépenses réparties en achats de biens et services

7 597 812 329
2 949 624 603

II - DEPENSES NON REPARTIES

3 096 184 288

- 1) Dépenses non réparties en achats de biens et services
- 2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)

2 657 584 634
438 599 654

III - Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)

391 326 395

TOTAL

14 034 947 615

soit 99,85 des crédits
ouverts pour 2017

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/10 AU 31/12/17

		I	II	III	IV=II-III	V	VI=III+V	VII=II-VI	VIII=V:IV	IX=VI:II
			CREDIT	DEPENSES ENGAGEES	CREDIT DISPONIBLE	DEPENSES ENGAGEES	DEPENSES ENGAGEES	CREDIT DISPONIBLE	TAUX D'ENGAGEMENT	TAUX D'ENGAGEMENT
N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	CREDIT INITIAL	REMANIE	DU 01/01/AU 30/09/17	AU 30/09/2017	DU 01/10 AU 31/12/17	DU 01/01/AU 31/12/17	AU 31/12/2017	DU 01/10 AU 31/12/17	DU 01/01 AU 31/12/17
	Chap. 10 11 00 1111 00									
	<u>Dépenses réparties</u>									
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 61									
	<u>Dépenses du personnel</u>									
	Chap.10 11 00 1111 00 art 61 para 1									
	<u>*Traitements et salaires</u>	1 943 872 593	1 765 872 593	1 090 126 017	675 746 576	675 023 913	1 765 149 930	722 663	99,89	99,96
	Chap.10 11 00 1111 00 art. 61 para. 3									
	<u>*Primes et indemnités</u>	5 066 515 454	5 429 515 454	4 268 229 639	1 161 285 815	1 160 736 579	5 428 966 218	549 236	99,95	99,99
	Chap.10 11 00 1111 00 art 61 para 4									
	<u>*Cotisations sociales</u>	477 114 544	404 114 544	372 495 926	31 618 618	31 200 255	403 696 181	418 363	98,68	99,90
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62									
	<u>Achats de biens et services</u>									
I	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 1									
	<u>*Fournitures</u>									
	Ligne 1 fournitures consommées	200 000 000	162 481 646	162 481 646	0	0	162 481 646	0		100,00
	Ligne 6 documentation, abonnements	50 000 000	50 000 000	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	100,00	100,00
	Ligne 7 frais de carburant et lubrifiants	681 320 000	771 392 500	606 992 800	164 399 700	164 399 700	771 392 500	0	100,00	100,00
	Chap.101 100 1111 00 art 62 para 2									

	*Dépenses d'entretien et de maintenance	210 000 000	156 659 119	114 375 218	42 283 901	42 283 901	156 659 119	0	100,00	100,00
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 3									
	*Prestations de service	300 000 000	304 000 000	191 246 260	112 753 740	112 753 740	304 000 000	0	100,00	100,00
	Chap.10 11 00 1111 00 art 62 para 4									
	*Assurances routières	180 000 000	147 652 725	147 523 725	129 000	128 696	147 652 421	304	99,76	100,00
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 5									
	*Electricité,eau,gaz,autres sources d'énergie	90 000 000	105 397 000	81 281 673	24 115 327	24 114 539	105 396 212	788	100,00	100,00
	TOTAL A REPORTER	9 198 822 591	9 297 085 581	7 034 752 904	2 262 332 677	2 260 641 323	9 295 394 227	1 691 354		

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/10 AU 31/12/17 (suite)

		I	II	III	IV=II-III	V	VI=III+V	VII=II-VI	VIII=V:IV	IX=VI:II
			CREDIT	DEPENSES ENGAGEES	CREDIT DISPONIBLE	DEPENSES ENGAGEES	DEPENSES ENGAGEES	CREDIT DISPONIBLE	TAUX D'ENGAGEMENT	TAUX D'ENGAGEMENT
N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	CREDIT INITIAL	REMANIE	DU 01/01/AU 30/09/17	AU 30/09/2017	DU 01/10 AU 31/12/17	DU 01/01/AU 31/12/17	AU 31/12/2017	DU 01/10 AU 31/12/17	DU 01/01 AU 31/12/17
	<u>REPORT</u>	9 198 822 591	9 297 085 581	7 034 752 904	2 262 332 677	2 260 641 323	9 295 394 227	1 691 354		
	<u>Dépenses réparties</u>									
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 6									
	<u>Dépenses de communication</u>	239 000 000	121 500 000	42 202 827	79 297 173	79 152 116	121 354 943	145 057	99,82	99,88
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 7									
	<u>*loyers et charges locatives</u>	32 300 000	31 200 000	25 200 000	6 000 000	6 000 000	31 200 000	0	100,00	100,00
	<u>Autres achats de biens et services</u>									
	Chap.. 101100111100 art 62 para 9 ligne3									
	<u>*Fonds spéciaux</u>	100 000 000	78 107 878	75 000 000	3 107 878	3 107 878	78 107 878	0	100,00	100,00
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 2									
	<u>*Frais de conférence, congrès et séminaire</u>	80 000 000	100 000 000	78 107 878	21 892 122	21 892 122	100 000 000	0	100,00	100,00
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 5									
	<u>*Fêtes et cérémonies</u>	60 000 000	102 892 122	57 093 065	45 799 057	44 934 050	102 027 115	865 007	98,11	99,16
II	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 7									
	<u>*Enquêtes et contrôles parlementaires</u>	465 300 000	287 300 000	92 095 000	195 205 000	195 029 500	287 124 500	175 500	99,91	99,94
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 9									

	*Dépenses éventuelles diverses	390 000 000	547 337 010	368 221 935	179 115 075	164 006 334	532 228 269	15 108 741	91,56	97,24
	Chap.. 10 1000 1111 00									
	*Dépenses non réparties									
	Chap. 10 1000 1111 00 art 61									
	Dépenses du personnel	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Chap. 10 1000 1111 00 art 62									
	Achats de biens et services									
	Chap. 10 1000 111100 art 62 para 2 ligne 9									
	*Travaux d'entretien et de maintenance	421 845 000	420 108 172	414 684 630	5 423 542	4 223 550	418 908 180	1 199 992	77,87	99,71
	Chap. 10 1000 1111 00 art 62 para 4 ligne 2									
	*Frais d'assurance au profit des autorités politiques									
	et du Personnel Administratif	570 000 000	579 343 812	537 170 312	42 173 500	42 173 500	579 343 812	0	100,00	100,00
	TOTAL A REPORTER	11 557 267 591	11 564 874 575	8 724 528 551	2 840 346 024	2 821 160 373	11 545 688 924	19 185 651		

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/10 AU 31/12/17 (Fin)

		I	II	III	IV=II-III	V	VI=III+V	VII=II-VI	VIII=V:IV	IX=VI:II
N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	CREDIT INITIAL	CREDIT	DEPENSES ENGAGEES	CREDIT DISPONIBLE	DEPENSES ENGAGEES	DEPENSES ENGAGEES	CREDIT DISPONIBLE	TAUX D'ENGAGEMENT	TAUX D'ENGAGEMENT
			REMANIE	DU 01/01/AU 30/09/17	AU 30/09/2017	DU 01/10 AU 31/12/17	DU 01/01/AU 31/12/17	AU 31/12/2017	DU 01/10 AU 31/12/17	DU 01/01 AU 31/12/17
	REPORT	11 557 267 591	11 564 874 575	8 724 528 551	2 840 346 024	2 821 160 373	11 545 688 924	19 185 651		
	Chap. 10 1000 1111 00 art 62 para 8									
	*Frais de transport et de mission									
	Ligne 1 frais de transport à l'intérieur	37 500 000	25 765 740	19 106 164	6 659 576	6 659 576	25 765 740	0	100,00	100,00
	Ligne 2 frais de transport à l'extérieur	340 000 000	421 106 256	311 752 730	109 353 526	109 353 526	421 106 256	0	100,00	100,00
	Ligne 6 indemnités de mission à l'extérieur	470 000 000	741 664 646	469 466 304	272 198 342	272 079 342	741 545 646	119 000	99,96	99,98
	Ligne 7 indemnités de mission à l'intérieur	365 000 000	473 102 979	278 410 000	194 692 979	192 505 000	470 915 000	2 187 979	98,88	99,54
	Ligne 9 mission parlementaire									
	d'information des populations	208 000 000	0	0	0	0	0	0		
	Chap. 10 10001111 00 art 64 para 5									
III	*Autres transferts courants									
	Ligne 2 contribution aux organismes internationaux	40 000 000	34 480 000	12 490 350	21 989 650	21 989 123	34 479 473	527	100,00	100,00
	Ligne 3 contribution de l'AN aux projets	24 000 000	24 000 000	24 000 000	0	0	24 000 000	0		100,00
	Ligne 9 autres contributions de l'AN	236 000 000	380 122 000	191 551 000	188 571 000	188 569 181	380 120 181	1 819	100,00	100,00
	Chap. 10 1000 2111 00 art 24									

	<u>Acquisitions et grosses réparations(BESA)</u>									
	<u>Chap.10 1000 2111 00 art 24 para 1</u>									
	<u>*Matériel et mobilier de logement et de bureau</u>	152 000 000	80 460 700	80 460 700	0	0	80 460 700	0		100,00
	<u>Chap. 10 1000 2111 00 art 24 para 3</u>									
	<u>*Matériel roulant</u>	84 000 000	0	0	0	0	0	0		
	<u>Chap.10 1000 2111 00 art 24 para 8</u>									
	<u>*Autres acquisitions de biens</u>	542 675 000	310 865 695	308 355 695	2 510 000	2 510 000	310 865 695	0	100,00	100,00
	TOTAL	14 056 442 591	14 056 442 591	10 420 121 494	3 636 321 097	3 614 826 121	14 034 947 615	21 494 976	99,41	99,85
	NB:- le crédit sur la ligne "mission" parlementaire d'information des populations" a été transféré sur la ligne" indemnités" de "mission à l'extérieur"									
	-le crédit sur la ligne "Matériel roulant "a été transféré sur la ligne "frais de transport à l'extérieur"									

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2018

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET 2018

<u>I - DEPENSES REPARTIES</u>	<u>10 271 292 591</u>
1) Dépenses réparties du personnel	7 616 005 896
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	2 655 286 695
<u>II-DEPENSES NON REPARTIES</u>	<u>2 482 500 000</u>
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	2 182 500 000
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	300 000 000
<u>III- Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)</u>	<u>1 302 650 000</u>
TOTAL	14 056 442 591

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/01 AU 31/3/18

<u>I - DEPENSES REPARTIES</u>	<u>3 049 570 281</u>
1) Dépenses réparties du personnel	2 525 281 520
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	524 288 761
<u>II - DEPENSES NON REPARTIES</u>	<u>1 249 067 819</u>
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	1 198 368 604
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	50 699 215
<u>III - Budget d'Equipement Socio - Administratif</u>	<u>1 192 817 612</u>
TOTAL	5 491 455 712

soit 39,07% des crédits
ouverts pour 2018

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/01 AU 31 /03/18

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	I CREDIT INITIAL	III DEPENSES ENGAGEES DU 01/01 AU 31/03/18	VI=II-III CREDIT DISPONIBLE AU 31/03/2018	V=III:II TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/01 AU 31/03/18
	Chap. 10 11 00 1111 00 <u>Dépenses réparties</u> Chap. 10 11 00 1111 00 art 61 <u>Dépenses du personnel</u> Chap. 10 11 00 1111 00 art 61 para 1 <u>*Traitements et salaires</u>	2 029 326 765	618 718 401	1410 608 364	30,49
	Chap.10 11 00 1111 00 art 61 para. 3 <u>*Primes et indemnités</u>	5 087 147 954	1 507 700 718	3 579 447 236	29,64
	Chap.10 11 00 1111 00 art 61 para 4 <u>*Cotisations sociales</u>	499 531 177	398 862 401	100 668 776	79,85
	Chap.10 11 00 1111 00 art 62 <u>Achats de biens et services</u> Chap.10 11 00 1111 00 art 62 para 1 Ligne 1 fournitures consommées	100 000 000	43 699 656	56 300 344	43,70
	Ligne 6 documentation, abonnements	30 000 000	0	30 000 000	-
	Ligne 7 frais de carburant et lubrifiants	681 320 000	232 451 000	448 868 000	34,12
	Chap.101 100 1111 00 art 62 para 2 <u>*Dépenses d'entretien et de maintenance</u>	110 000 000	4 913 547	105 086 453	4,47
	Chap.10 11 00 1111 00 art 62 para 3 <u>*Prestations de service</u>	232 666 695	51 191 200	181 475 495	22,00
	Chap.10 11 00 1111 00 art 62 para 4 <u>*Assurances routières</u>	180 000 000	1 721 399	178 278 601	0,96
	Chap.10 11 00 1111 00 art 62 para 5				

	<u>*Electricité,eau,gaz,autres sources d'énergie</u>	90 000 000	26 572 232	63 427 768	29,52
	TOTAL A REPORTER	9 039 992 591	2 885 830 554	6 154 162 037	

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/01 AU 31/3/18 (suite)

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	I CREDIT INITIAL	III DEPENSES ENGAGEES DU 01/01 AU 31/03/18	VI=II-III CREDIT DISPONIBLE AU 31/03/2018	V=III:II TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/01 AU 31/03/18
	<u>REPORT</u>	9 039 992 591	2 885 830 554	6 154 162 037	
	<u>Dépenses réparties</u>				
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 6				
	<u>Dépenses de communication</u>	239 000 000	46 877 227	192 122 773	19,61
	Chap.10 11 00 1111 00 art 62 para 7				
	<u>*loyers et charges locatives</u>	32 300 000	13 200 000	19 100 000	40,87
	<u>Autres achats de biens et services</u>				
	Chap.101100111100 art 62 para 9 ligne2				
	<u>*Frais de conférence, congrès et séminaire</u>	50 000 000	0	50 000 000	-
	Chap.10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 3				
	<u>*Fonds spéciaux</u>	100 000 000	25 000 000	75 000 000	25,00
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 5				
	<u>*Fêtes et cérémonies</u>	30 000 000	2 634 500	27 365 500	8,78
II	Chap.10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 7				
	<u>*Enquêtes et contrôles parlementaires</u>	410 000 000	0	410 000 000	-
	Chap. 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 9				
	<u>*Dépenses éventuelles diverses</u>	370 000 000	76 028 000	293 972 000	20,55
	Chap. 10 1000 1111 00				
	<u>*Dépenses non réparties</u>				
	Chap. 10 1000 1111 00 art 61				
	<u>Dépenses du personnel</u>	PM	PM	PM	PM
	Chap. 10 1000 1111 00 art 62				
	<u>Achats de biens et services</u>				
	Chap. 10 1000 111100 art 62 para 2 ligne 9				

<u>*Travaux d'entretien et de maintenance</u>	237 000 000	64 924 160	172 075 840	27,39
Chap. 10 1000 1111 00 art 62 para 4 ligne 2				
<u>*Frais d'assurance au profit des autorités politiques et du Personnel Administratif</u>				
	570 000 000	525 749 092	44 250 908	92,24
TOTAL A REPORTER	11 078 292 591	3 640 243 533	7 438 049 058	

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/01 AU 31/3/18 (Fin)

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	I CREDIT INITIAL	III DEPENSES ENGAGEES DU 01/01 AU 31/03/18	VI=II-III CREDIT DISPONIBLE AU 31/03/2018	V=III:II TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/01 AU 31/03/18
	<u>REPORT</u>	11 078 292 591	3 640 243 533	7 438 049 058	
	Chap. 10 1000 1111 00 art 62 para 8 <u>*Frais de transport et de mission</u>				
	Ligne 1 frais de transport à l'intérieur	37 500 000	13 319 152	24 180 848	35,52
	Ligne 2 frais de transport à l'extérieur	330 000 000	164 824 000	165 176 000	49,95
	Ligne 6 indemnités de mission à l'extérieur	420 000 000	370 242 200	49 757 800	88,15
	Ligne 7 indemnités de mission à l'intérieur	380 000 000	59 310 000	320 690 000	15,61
	Ligne 9 mission parlementaire				
	d'information des populations	208 000 000	0	208 000 000	-

III	Chap.10 10001111 00 art 64 para 5 <u>*Autres transferts courants</u>				
	Ligne 2 contribution aux organismes internationaux	40 000 000	8 199 215	31 800 785	34,16

Ligne 3 contribution de l'AN aux projets	24 000 000	0	24 000 000	-
Ligne 9 autres contributions de l'AN	236 000 000	42 500 000	193 500 000	18,01
Chap.10 1000 2111 00 art 24 <u>Acquisitions et grosses réparations(BESA)</u> <u>Chap.10 1000 2111 00 art 24 para 1</u>				
<u>*Matériel et mobilier de logement et de bureau</u>	780 000 000	748 044 845	31 955 155	95,90
Chap.10 1000 2111 00 art 24 para 3 <u>*Matériel roulant</u>	0	0	0	—
Chap.10 1000 2111 00 art 24 para 8 <u>*Autres acquisitions de biens</u>	522 650 000	444 772 767	77 877 233	85,10
TOTAL	14 056 442 591	5 491 455 712	8 564 986 879	39,07

ANNEXE VI : POINT DES MISSIONSEFFECTUEES A L'ETRANGER PAR LES DEPUTES

(Période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018)

VI.1 MISSIONS EFFECTUEES PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE A L'ETRANGER

(Période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018)

TOTAL : Missions 08

INTITULE DES MISSIONS	
STATUTAIRES	NON STATUTAIRES
137 ^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), 14-18 octobre 2017, Saint-Pétersbourg (FEDERATION DE RUSSIE)	23 ^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP 23), 06 – 17 novembre 2017, Bonn (ALLEMAGNE)
10 ^{ème} Conférence des Présidents d'Assemblées et de sections de la région Afrique de l'APF, 14-16 mars 2018, Lomé (TOGO)	Conférence parlementaire sur l'Organisation Mondiale du Commerce, 09-10 décembre 2017, Buenos-Aires (ARGENTINE)
138 ^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), 24-28 mars 2018, Genève (SUISSE)	Mission préparatoire à la conférence parlementaire sur le renforcement des femmes à l'Assemblée Nationale du Bénin, 01-08 janvier 2018, Paris (FRANCE)
	Visite officielle à Rabat (MAROC), 18-21 février 2018
	Audition parlementaire annuelle au siège des Nations-Unies, 22-23 février 2018, New-York (USA)
<u>Total</u> : 03	<u>Total</u> : 05

VI.2 MISSIONS EFFECTUEES PAR LES DEPUTES A L'ETRANGER
(Période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018)

TOTAL : 54 missions

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	Non Inscrit
MISSIONS STATUTAIRES :										
1	47 ^{ème} Session de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP et réunions intersessions APP-ACP-UE, 11-14 Oct. 2016, Bruxelles (BELGIQUE)		Yibatou SANI GLELE	Robert GBIAN			Lucien HOUNGNIBO	Marcellin AHONOUKOUN		
2	38 ^{ème} Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI, du 07 au 08 octobre 2017 à Téhéran (IRAN)							BAKO ARIFARI Nassirou		
3	137 ^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), 14-18 octobre 2017, Saint-Pétersbourg (FEDERATION DE RUSSIE)	Abiba DAFIA				-OKOUNLOLA BIAOU André -Octave HOUDEGBE		BAKO ARIFARI Nassirou	Guy MITOKPE	
4	5 ^{ème} Session ordinaire et réunions connexes du Parlement Panafricain, 06-20 octobre 2017, Midrand (AFRIQUE DU SUD)		Corneille PADONOU	Justin AGBODJETE	Claudine PRUDENCIO	Rosine DAGNIHO				

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
									NourénouATCHAD E	
5	24 ^{ème} Session extraordinaire et réunion connexes du CIP/UEMOA			-Dakpè SOSSOU -Janvier YAHOUDEDEOU		Pascal ESSOU				
6	71 ^{ème} Session du Comité Exécutif et 40 ^{ème} Conférence des présidents d'Assemblées parlementaires nationales de l'Union Parlementaire Africaine, 06-10 novembre 2017, Ouagadougou (BU4RKINA-FASO)		Edmond ZINSOU		Eric HOUNDETE				Jean-Marie ALLAGBE	
7	Réunion de l'Inter Sous-comité du Comité Interparlementaire de l'UEMOA (CIP-UEMOA), 12-18 novembre 2017, Ouagadougou (BURKINA-FASO)			Janvier YAHOUDEDEHOU		Pascal ESSOU	Lucien HOUNGNIBO			
8	Sommet Parlementaire sur les mesures législatives pour la limitation de la prolifération des armes légères et du financement du terrorisme dans l'espace CEDEAO, 07					Benoît DEGLA		Zimé KORA GOUNOU		

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
	décembre 2017, Abuja (NIGERIA)									
9	Table ronde des donateurs et 2 ^{ème} Session Ordinaire et réunions connexes du Parlement de la CEDEAO, 18 novembre au 09 décembre 2017, Abuja (NIGERIA)		Yibatou SANI GLELE		Parfait HOUANGNI	- DavidGBAHOUNG BA - Nazaire SADO	Bida Nouhoume YOUSSEUFOU ABDOURAMANI			
10	Séminaire organisé par la Commission de l'UEMOA sur le thème « Gestion axée sur les résultats », 20-24 novembre et 27 novembre au 01 décembre 2017, Bamako (Mali)			- Dakpè SOSSOU - Janvier YAHOUDEDEHOU		Pascal ESSOU	Lucien HOUNGNIBO			
11	48 ^{ème} Session de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP et réunions intersessions de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE, 13-20 décembre 2017, Port-au-Prince (HAÏTI)			- Robert GBIAN - Dakpè SOSSOU				Marcellin AHONOUKOUN		
12	MISSION ACP-UE, 21-31 JANVIER 2018, Genève (SUISSE)			Robert GBIAN						

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
13	Forum sur le thème « les enjeux et défis de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO et la problématique de la migration » et Session extraordinaire du Parlement de la CEDEAO, 12-15 février et 17-22 février 2018, Dakar (SENEGAL)		Yibatou SANI GLELE		Parfait HOUANGNI	-David GBAHOUNGBA -Nazaire SADO	Bida Nouhoume YOUSSEFOU ABDOURAMANI			
14	1 ^{ère} Réunion de bureau du CIP/UEMOA, 04- 10 février 2018, Niamey (NIGER)			Janvier YAHOUDEDEHOU						
155 15	Réunions de commissions permanentes du parlement Panafricain, 02-09 mars 2018, Midrand (AFRIQUE DU SUD)		Corneille PADONOU	Justin AGBODJETE	Claudine PRUDENCIO	Rosine DAGNIHO			Nourénou ATCHADE	
156 16	41 ^{ème} Session ordinaire du CIP-UEMOA, 11-22 mars 2018, Abidjan (COTE D'IVOIRE)			- Dakpè SOSSOU - Janvier YAHOUDEDEHOU		Pascal ESSOU	Lucien HOUNGNIBO			Rosine VIEYRA SOGLO

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
156 17	10 ^{ème} Conférence des Présidents d'Assemblées et se sections de la région Afrique de l'APF, 14-16 mars 2018, Lomé (TOGO)				Louis VLAVONOU			Nassirou ARIFARI BAKO		
156 18	138 ^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), 24-28 mars 2018, Genève (SUISSE)				Orden ALLADATIN			Nassirou ARIFARI BAKO		
19	49 ^{ème} Session de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP et réunions intersessions de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE, 20-22 mars 2018, Bruxelles (BELGIQUE)			Robert GBIAN				Marcelin AHONOUKOUN	Justin ADJOVI	
MISSIONS NON STATUTAIRES :										
1	Réunion préparatoire à l'Assemblée Générale de l'APF, 24 sept -03 octobre 2017.						Barthélemy KASSA			
2	Réunion préparatoire à l'organisation au Bénin de la 52 ^{ème} Assemblée Générale de l'ACP UE, 06 au 10 octobre 2017, Paris (FRANCE)			Valentin AditiHOUDE						

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
3	Réunion du Conseil Parlementaire pour la Paix, 19-25 octobre 2017, Lomé (TOGO)			Janvier YAHOUDEDOU						
4	Réunion parlementaire de concertation, 25-29 octobre 2017, Rabat (MAROC)			Janvier YAHOUDEDOU						
5	Porter un message au Parlement Français à Paris (FRANCE), 27 octobre au 15 novembre 2017			Wally ZOUMAROU						
6	Conférence Mondiale des Jeunes parlementaires de l'UIP, 17-18 novembre 2017, Ottawa (CANADA)						Bida Nouhoume YOUSSEFOU ABDOURAMANI			Gildas AGONKAN
7	7 ^{ème} Session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations-Unies contre la corruption, 06 – 10 novembre 2017, Vienne (AUTRICHE)				Louis VLAVONOU					
8	23 ^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques						Barthélemy KASSA	Jean-Michel ABIMBOLA		

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
	(COP 23), 06 – 17 novembre 2017, Bonn (ALLEMAGNE)									
9	Rassemblement édition 2017 du Mouvement Scaling Up Nutrition SUN, 07 – 09 novembre 2017, Abidjan (COTE-D'IVOIRE)		Paulin GBENOU							
10	Mission auprès de l'OIF, 05 – 10 novembre 2017, Paris (FRANCE)	Chabi BAH-GUERA								
11	28 ^{ème} Session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel, 05 – 19 novembre 2017, Genève (SUISSE)									Boniface YEHOUE TOME
12	Conférence du Caucus des jeunes du Parlement Panafricain sur le rôle des jeunes parlementaires africains en matière de bonne gouvernance, de paix et de sécurité, 12-14 novembre 2017, Khartoum (SOUDAN)								Guy MIITOKPE	
13	Réunion du Réseau Parlementaire de lutte contre le VIH-SIDA, la tuberculose et le		Badirou AGUEMON		- Eric HOUNDETE - Patrice NOBIME					

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	Non Inscrit
	paludisme, 21-22 novembre 2017, Rabat (MAROC)									
14	39 ^{ème} Forum annuel de l'action mondiale des parlementaires contre le terrorisme, 24-29 novembre, Milan (ITALIE)		Janvier DONHOUAHOUE	Janvier YAHOUEDHOUE				Abdoulaye SALIFOU GOUNOU		
15	Forum annuel des Femmes Leaders politiques, 28-30 novembre 2017, Reykjavik (ISLANDE)					Rosine DAGNIHI				
16	2 ^{ème} Conférence des Parlementaires et des acteurs de l'eau des pays membres de l'autorité du Bassin du Niger (ABN), 27-29 novembre 2017, Bamako (MALI)							Cyprien TOGNI		Adolphe DJIMAN
17	Atelier régional sur le thème « la normalisation à l'appui des politiques publiques », 04-06 décembre 2017, Beyrouth (LIBAN)				Patrice NOMBIME					
18	Dialogue de haut niveau entre parlementaires et chefs d'entreprises sur invitation du Parlement du Climat, 05-06 décembre 2017, New-Delhi (INDE)							Jean-Michel ABIMBOLA		

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
19	Conférence parlementaire sur l'Organisation Mondiale du Commerce, 09-10 décembre 2017, Buenos-Aires (ARGENTINE)			Jérémie ADOMAHOU		Jean-Eudes OKOUNDE				
20	Mission auprès de l'Assemblée Nationale de France (Paris), 10-16 décembre 2017					Valère TCHOBO				
21	Réunion du Réseau des Commissions Parlementaires Africaines de la Santé (NEAPACOH), 13-14 décembre 2017, Kampala (OUGANDA)		Badirou AGUEMON			Octave HOUDEGBE				
22	Forum des législateurs 2018 de l'IRENA, 10-15 janvier 2018, Abu Dhabi (EMIRATS-ARABES-UNIS)							Jean-Michel ABIMBOLA		
23	13 ^{ème} Conférence de l'UPCI, 12-18 janvier 2018, Téhéran (IRAN)		Yibatou SANI GLELE					Nassirou ARIFARI BAKO		
24	1 ^{er} sommet africain des dirigeants pour la paix, 18-19 janvier 2018, Dakar (SENEGAL)	Abiba DAFIA			Eric HOUNDETE	Benoît DEGLA	Adam BAGOUDOU			

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
25	155 ^{ème} Session Du Comité des Droits de l'homme des parlementaires, 25-28 janvier 2018, Genève (SUISSE)							Nassirou ARIFARI BAKO		
26	Mission auprès de l'OIF, 24 janvier au 02 février 2018, Paris (FRANCE)					André OKOUNLOLA-BIAOU				
27	Audition parlementaire annuelle au siège des Nations-Unies, 22-23 février 2018, New-York (USA)					André OKOUNLOLA-BIAOU		Nassirou ARIFARI BAKO		
28	Visite de travail auprès de l'Assemblée Nationale Française à Paris (FRANCE), 23 février au 09 mars 2018			Valentin Aditi HOUDE						
29	Atelier de formation sur la Démocratie et l'Etat de droit, 18 février au 11 mars 2018, Paris (FRANCE)			Robert GBIAN						
30	Visite officielle à Rabat (MAROC), 18-21 février 2018	Léon DEGNY	Corneille PADONOU		Gérard GBENONCHI			- Nassirou ARIFARI BAKO - Natondé AKE		

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE								Non Inscrit
		LE PEUPLE D'ABORD (09 députés)	PRD (10 députés)	UNITE PAIX DEMOCRATIE (10 députés)	UNION FAIT LA NATION (12 députés)	AGIR POUR LE BENIN (09 députés)	AGIR POUR LA REPUBLIQUE (09 députés)	BENIN UNIS ET SOLIDAIRE (10 députés)	LA VOIX DU PEUPLE (09)	
31	62 ^{ème} Session de la Commission de la condition de la femme, 13 mars 2018, New-York (USA)		Yibatou SANI GLELE		Claudine PRUDENCIO					
32	Réunion des femmes parlementaires de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, 19-20 mars					Rosine DAGNIHO				
33	Réunion de Commission de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, 19-21 mars, Erevan (ARMENIE)					Pascal ESSOU			Simplice CODJO	
34	Séance de dialogue parlementaire à Accra (GHANA), 19-20 mars 2018			Jérémie ADOMAHOU			Gilbert BANGANA			
35	Réunion de la Commission des affaires parlementaires de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, 21-22 mars 2018, Bruxelles (BELGIQUE)				Louis VLAVONOU			Abdoulaye GOUNOU SALIFOU		
NOMBRE DE DEPUTES BENEFICIAIRES : 52		03	06	07	07	09	05	06	05	04

ANNEXES VII: Point des audiences

N°	NOM et PRENOMS	QUALITES/CONTACTS	DATE
1.	Marie HOUMBIE	Directrice Générale de la Société Pain de Vie Sarl	21/09/2017
2.	Makarimi Abissola ADECHOUBOU	Ambassadeur du Bénin près le Japon	04/10/2017
3.	Rheal DRISDELLE	Représentant Résident Plan International du Bénin	04/10/2017
4.	Lucy TAMLYN	Ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin	04/10/2017
5.	Pierre MEDESSOU	Directeur de la Société Mondial-Horizons Star	12/10/2017
6.	Justinien HOUNKPATIN	Proviseur du Lycée Technique Commercial de Porto-Novo	12/10/2017
7.	Vladimir KUVSHINOV	Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de Protection Civile	27/10/2017
8.	Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU	Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	27/10/2017
9.	Kiyofumi KINOSHI	Ambassadeur du Japon près le Bénin	02/11/2017
10.	Jeanne ZOMAHOUN HINSOU YAVO	Gouverneur du District 909 de l'International Inner wheel	06/11/2018
11.	Faisal SULAIMAN AL-MUSAILEEM	Ambassadeur de l'Etat du Koweït près le Bénin	08/11/2018
12.	Fassinou AKOMAVO	Président du Bureau Economique Régional (Porto-Novo) de la CCIB	08/11/2017
13.	ALI Sani & AHANHANZO Césaire	Experts de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)	10/11/2017
14.	Honorable Jean-Marie SALOMON	Vice-Président du Sénat d'Haïti	20/11/2017
15.	René SEGBENOU	Président de la Coalition de veille sur les Semences Paysannes au Bénin	22/11/2017
16.	Charlemagne Babatoundé IGUE	Titulaire de la Chaire OMC-Commerce international & Développement Inclusif (OMC-CIDI)	24/11/2017
17.	Sabhi ATIG	Délégation de Parlementaires Tunisiens	15/12/2017
18.	Emmanuel D. ZOSSOU	Maire de la ville de Porto-Novo	03/01/2018
19.	AKADIRI Mouftaou	Président du Collectif des Béninois Rapatriés du Gabon	09/01/2018
20.	Stéphane T. ZINZINDOHOUE	Président Exécutif de l'Association Béninoise pour l'Eveil et le Développement	09/01/2018
21.	Foumilayo M. do-REGO	Ecrivain	09/01/2018
22.	Kiyoshai EJIMA	Délégation de sénateurs japonais	15/01/2018
23.	Tan Qingwen	Présidente de la Compagnie chinoise Jiangxi Xinmiao	15/01/2018
24.	Mariana Duarte Mutzenberg	Chargée de programme Partenariat entre hommes et femmes de l'UIP	17/01/2018

N°	NOM et PRENOMS	QUALITES/CONTACTS	DATE
25.	Aymard KONTE	Président du Parlement des Jeunes du Bénin	24/01/2018
26.	Antoine BONOU	Coordonnateur Général du Comité Intercommunal de Coordination de WEMEXWE	24/01/2018
27.	Pascal SOHOU	Président de l'Association Raoul FOLLEREAU du Bénin	06/02/2018
28.	Marcelle S.COULIBALY	Particulier	06/02/2018
29.	Benoîte HOUNMENOU	Directrice de l'Etablissement Bella Vida	07/02/2018
30.	Laurent ASSOGBA	Mission de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) (Deuxième mission)	14/02/2018
31.	Alejandro CORREA ORTEGA	Ambassadeur de la République Bolivarienne du Venezuela près le Bénin	14/02/2018
32.	Pierre OUSSOUKPEVI	Président des Sages de Zèbou	14/02/2018
33.	Caren BROWN	Directrice Principale Egalité des Genres du Groupe Banque Mondiale	15/02/2018
34.	Flora A. AMOUSSOU	Président du Collectif des Femmes de l'Administration communale d'Akpro-Misséréte	28/02/2018
35.	Thomas AZANDOSSESSI	Président de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)	28/02/2018
36.	Gabriel DEGBENI	Coordonnateur National du Millenium Challenge Account	28/02/2018
37.	Noël A. GUEDESSI	Président National de Collectif des Conducteurs Transporteurs et Travailleurs assimilés du Bénin (COSYCOTRAB)	28/02/2018
38.	Damas Pascal MEDJIGBODO	Président du Syndicat des Conducteurs de taxi-motos de l'Ouémé et du Plateau (SYNCOTAMO)	07/03/2018
39.	Josiane FOUNDOHOU	Représentante de l'Institut International pour la Démocratie Multipartite (NIMD) au Bénin	07/03/2018
40.	Antoinette HOUNSOU-VE DOSSA	Présidente Nationale de l'Organisation des Femmes Catholiques du Bénin (ONFCB)	07/03/2018
41.	KIM Kwang Woon	Président de l'ONG International Youth Fellowship Bénin	(20/03/2018)
42.	Révérend Pasteur Pierre LODONOU	Président de la Mission d'Evangélisation Mondiale	22/03/2018
43.	M. Rodrigue GUEZODJE	Délégué Général du Tournoi International des Centres de Formation de Football - TIC2F	22/03/2018